parcscanada.gc.ca parkscanada.gc.ca

Agence Parcs Canada

2013–2014

Rapport ministériel sur le rendement

Parcs Canada Parks Canada

Canada

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée
par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2014

N° de catalogue : R61-99/2014F-PDF
ISSN 2368-3759

Table des matières

Avant-propos....iii
Message de la ministre 1
Message du directeur général de l'Agence.... 3
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation.... 5
Profil de l'organisation 5
Contexte organisationnel.... 6
Dépenses réelles.... 18
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental 20
Tendances relatives aux dépenses du ministère.... 20
Budget des dépenses par crédit voté.... 21
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique 23
Résultat stratégique : 23
Programme 1.1 : Création de lieux patrimoniaux 23
Sous-programme 1.1.1 : Création et expansion de parcs nationaux.... 25
Sous-programme 1.1.2 : Désignations de lieux historiques nationaux.... 27
Sous-programme 1.1.3 : Création d'aires marines nationales de conservation.... 29
Sous-programme 1.1.4 : Désignations d'autres lieux patrimoniaux 31
Programme 1.2 : Conservation des ressources patrimoniales.... 33
Sous-programme 1.2.1 : Conservation des parcs nationaux 35
Sous-sous-programme 1.2.1.1 : Protection des espèces en péril ... 38
Sous-programme 1.2.2 : Conservation des lieux historiques nationaux.... 39
Sous-programme 1.2.3 : Viabilité des aires marines nationales de conservation.... 41
Sous-programme 1.2.4 : Conservation des autres lieux patrimoniaux.... 42
Sous-sous-programme 1.2.4.1 : Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux 44
Programme 1.3 : Appréciation et compréhension du public 45

Sous-programme 1.3.1 : Éducation du public en diffusion externe et communications externes 47
Sous-programme 1.3.2 : Engagement des intervenants et des partenaires..... 50
Programme 1.4 : Expérience du visiteur 52
Sous-programme 1.4.1 : Étude de marché et promotion 55
Sous-programme 1.4.2 : Interprétation des parcs nationaux 56
Sous-programme 1.4.3 : Offre de service aux visiteurs des parcs nationaux..... 58
Sous-sous-programme 1.4.3.1 : Sécurité du visiteur 60
Sous-programme 1.4.4 : Interprétation des lieux historiques nationaux..... 62
Sous-programme 1.4.5 : Offre de services aux visiteurs des lieux historiques nationaux..... 64
Sous-programme 1.4.6 : Interprétation des aires marines nationales de conservation 66
Sous-programme 1.4.7 : Offre de services aux visiteurs des aires marines nationales de conservation 67
Programme 1.5 : Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit 68
Sous-programme 1.5.1 : Gestion des lotissements urbains 71
Sous-programme 1.5.2 : Gestion des routes de transit 73
Sous-programme 1.5.3 : Gestion des voies navigables 74
Services internes..... 75
Section III : Renseignements supplémentaires 79
Faits saillants des états financiers..... 79
États Financiers 83
Tableaux de renseignements supplémentaires 83
Dépenses fiscales et évaluations..... 84
Section IV : Coordonnées des personnes-ressources de l’organisation ... 85
Annexe : Définitions 87
Notes finales 90

Avant-propos

Le rapport ministériel sur le rendement fait partie de la série de documents budgétaires. Ces documents appuient les lois de crédits, qui précisent les montants pouvant être dépensés par le gouvernement et à quelles fins générales. Les documents budgétaires comptent trois parties.

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales.

Partie II – Le budget principal des dépenses décrit les ressources financières requises au prochain exercice pour chaque ministère, organisme et société d'État.

Partie III – Les plans de dépenses des ministères sont constitués de deux documents. Le rapport sur les plans et les priorités (RPP) est un plan de dépenses établi par chaque ministère et organisme qui reçoit des crédits parlementaires (à l'exception des sociétés d'État). Ce rapport présente des renseignements détaillés, pour une période de trois ans commençant à l'exercice indiqué dans le titre du rapport, sur les priorités, les résultats stratégiques, les programmes, les résultats attendus et les ressources connexes requises. Le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) dresse un bilan du rendement réel obtenu par chaque ministère et organisme au cours du plus récent exercice terminé, en fonction des plans, des priorités et des résultats attendus énoncés dans son propre RPP. Le RMR informe les parlementaires et la population des résultats obtenus par les organisations pour les Canadiennes et les Canadiens.

Le budget supplémentaire des dépenses renferme en outre des renseignements sur les besoins relatifs aux dépenses qui n'étaient pas suffisamment définis pour être inclus dans le budget principal des dépenses ou qui ont ultérieurement été précisés afin de rendre compte de l'évolution de programmes et de services donnés.

L'information financière présentée dans le RMR provient directement des autorisations décrites dans le budget principal des dépenses et des renseignements fournis dans le RPP sur les dépenses prévues. Cette information financière correspond à celle fournie dans les Comptes publics du Canada. Ceux-ci renferment l'État consolidé de la situation financière, l'État consolidé des résultats et du déficit accumulé, l'État consolidé de la variation de la dette nette et l'État consolidé des flux de trésorerie du gouvernement du Canada, de même que des renseignements détaillés des opérations financières ventilés par portefeuille ministériel pour un exercice donné. Deux types d'information financière présentée dans le RMR proviennent des Comptes publics du Canada : les autorisations budgétaires disponibles pour emploi au nouvel exercice par une organisation qui reçoit des crédits parlementaires, et les autorisations utilisées lors de cet exercice. Ces dernières autorisations correspondent aux dépenses réelles décrites dans le RMR.

La *Politique sur la structure de la gestion, des ressources et des résultats* du Conseil du Trésor favorise une plus grande concordance de l'information sur le rendement présentée dans les RMR, les autres documents budgétaires et les Comptes publics du

Canada. Pour les organisations qui reçoivent des crédits parlementaires, la Politique définit l'architecture d'alignement des programmes comme une structure par rapport à laquelle l'information sur le rendement financier et non financier est fournie aux fins des documents budgétaires et des rapports au Parlement. Peu importe si l'organisation présente l'information dans le budget principal des dépenses, le RPP, le RMR ou les Comptes publics du Canada, la même structure est utilisée.

Dans le but de mieux appuyer les décisions sur les crédits, un certain nombre de changements ont été apportés aux RMR en 2013-2014. Le RMR présente maintenant les renseignements sur les finances, les ressources humaines et le rendement dans la section II, au niveau le plus bas de l'architecture d'alignement des programmes, le cas échéant.

Le format et la terminologie du RMR ont également été modifiés afin de le rendre plus clair et cohérent et de mettre davantage l'accent sur l'information du budget des dépenses et des Comptes publics. De plus, l'information ministérielle concernant la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) a été regroupée dans un nouveau tableau de renseignements supplémentaires qui sera affiché sur le site Web du ministère. Ce tableau comprend tous les éléments de la Stratégie qui étaient auparavant fournis dans les RMR et les sites Web ministériels, y compris les rapports sur l'écologisation des opérations gouvernementales et les évaluations environnementales stratégiques. La section III du rapport fournira un lien vers le nouveau tableau dans le site Web du ministère. Enfin, les définitions des termes utilisés sont maintenant fournies en annexe.

Message de la ministre

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport sur le rendement 2013–2014 qui rend compte des nombreuses réalisations à l'appui du mandat intégré de l'Agence en ce qui concerne l'éducation, la protection et l'enrichissement de l'expérience du visiteur, et du Plan national de conservation du Canada.

Depuis 2006, notre gouvernement a su démontrer son engagement à protéger et à mettre en valeur notre patrimoine naturel et culturel au profit de la population canadienne. Au cours de cette période, nous avons créé deux aires marines de conservation, trois zones de protection marines, trois réserves nationales de faune, deux parcs nationaux et un lieu historique national. L'an passée, Parcs Canada a élargi le réseau d'aires protégées du Canada par la désignation de l'île de Sable à titre de réserve de parc national et l'établissement officiel de la réserve de parc national des Îles-Gulf. Les mesures prises par Parcs Canada en 2013 ont également mené au dépôt de projets de loi au printemps 2014 pour la création de deux nouveaux parcs : la réserve de parc national Nááts'ihch'oh et le parc urbain national de la Rouge.

Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons fait du Nord et de la souveraineté du Canada en Arctique notre priorité. C'est pourquoi nous nous sommes concentrées sur la recherche des navires perdus de l'expédition de Franklin. Dirigée par le gouvernement du Canada, cette recherche a mis en œuvre une variété de moyens, y compris les technologies modernes et, bien entendu, l'histoire orale inuite. Grâce au leadership du gouvernement du Canada, le 7 septembre 2014, les recherches en cours ont permis la découverte de l'un des navires de Franklin, NSM *Erebus*. Les navires de Franklin représentent une page importante de l'histoire du Canada, étant donné que ces expéditions, qui ont eu lieu il y a près de 200 ans, ont jeté les bases de la souveraineté canadienne en Arctique. Bien que nous ayons toujours une part de mystère à résoudre, il est important de noter que nous ne serions pas parvenus à cette découverte sans la tradition orale inuite transmise de génération en génération.

Préparant le terrain pour marquer l'anniversaire de la Confédération en 2017, Parcs Canada continue de sensibiliser les jeunes et les Canadiennes et les Canadiens en milieu urbain et de les attirer vers les trésors du pays. Les principales contributions de 2013-14 incluent la commémoration du 200e anniversaire de la guerre de 1812 et la célébration du 300e anniversaire de la Forteresse de Louisbourg.

Parmi les mesures innovatrices visant à soutenir la Stratégie fédérale en matière de tourisme du gouvernement du Canada, mentionnons les activités récréatives hivernales nouvelles et améliorées au parc national Jasper, ainsi que l'ouverture du sentier Transcanadien qui traverse le parc national Fundy.

Dans le cadre de l'engagement continu du gouvernement du Canada à l'égard du maintien des parcs nationaux du Canada, le Plan d'action économique de 2014 a annoncé 391,5 millions de dollars répartis sur cinq ans pour permettre à l'Agence d'apporter des modifications à des routes, des ponts et des barrages situés dans les parcs nationaux et aux abords des canaux historiques. Par ces investissements, ce gouvernement démontre son engagement permanent à l'égard de la création d'emplois, de la croissance économique et de la prospérité à long terme.

Au cours de la dernière année, Parcs Canada a mis à profit son dossier exemplaire en matière d'intendance et ses mesures de conservation reconnues dans le monde entier, en introduisant de nouvelles façons dynamiques de faire connaître au public canadien nos trésors naturels et historiques. Je vous invite à en apprendre davantage sur ces endroits qui font partie de notre vaste patrimoine naturel et culturel, et qui constituent une source de fierté et d'inspiration sans cesse renouvelée.

L'original a été signé par

L'honorable Leona Aglukkaq, C.P., députée
Ministre de l'Environnement et ministre responsable de Parcs Canada

Message du directeur général de l'Agence

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport sur le rendement 2013–2014 qui met en évidence les réalisations de Parcs Canada au cours de la dernière année. Je suis fier du dévouement passionné des membres de notre équipe, de leur leadership en matière de conservation, au Canada et à l'étranger, et de leurs efforts pour favoriser chez les Canadiennes et les Canadiens un sentiment de rapprochement avec les trésors de notre patrimoine naturel et culturel. Je suis également très fier du travail exceptionnel de l'équipe pour limiter les conséquences des inondations le long de la voie navigable Trent-Severn, ainsi que dans le parc national des Lacs-Waterton et le parc national Banff.

L'an dernier, nous avons créé un partenariat très prometteur avec StreetView de Google Maps, afin de permettre au public canadien et au monde entier d'admirer des images panoramiques spectaculaires de 50 de nos parcs et lieux historiques nationaux, bien installés dans le confort de leur foyer. Nous avons également placé des caméras Web dans le parc national des Prairies, le parc national Ivvavik et le parc national Banff pour sensibiliser les gens à nos travaux axés sur la protection de la faune, et nous avons continué à utiliser de façon créative les médias sociaux en offrant tous les jours des histoires permettant aux Canadiennes et aux Canadiens de découvrir nos endroits les plus précieux ainsi que nos mesures de conservation.

Afin de tirer le maximum d'avantages de nos initiatives de conservation et de sensibilisation, nous comptons sur la collaboration soutenue de nos partenaires nationaux. Un événement symbolique a été organisé l'an dernier pour souligner notre partenariat spécial avec les Autochtones. L'événement comprenait l'inauguration du mât totémique commémoratif de Gwaii Haanas pour célébrer les 20 ans de cogestion entre la nation Haida et l'Agence, dans la réserve du parc national Gwaii Haanas. Un nouveau partenariat avec les Premières Nations de Champagne et d'Aishihik permettra de faire revivre l'histoire des Autochtones au parc national Kluane, où les visiteurs pourront découvrir une autre dimension de ce site du patrimoine mondial.

Dans le cadre de nos travaux visant à protéger nos endroits les plus précieux, dès maintenant et pour les générations à venir, nous avons réalisé d'importants projets de restauration dans l'ensemble du pays, notamment au lieu historique national Cave and Basin, et nous continuons d'investir dans la restauration du lieu historique national Province House. Parmi les principaux travaux de remise en état des lieux naturels, mentionnons la restauration du système aquatique des parcs nationaux de l'Atlantique et du parc national Banff, ainsi que les efforts continus en vue de gérer les espèces surabondantes dans les parcs nationaux du Gros-Morne et de Terra-Nova.

En combinant les efforts de conservation et les programmes axés sur l'expérience des visiteurs, comme le programme *Nager avec le saumon* mis en place l'an dernier, le public peut acquérir de nouvelles connaissances sur nos endroits spéciaux. Nous avons également installé 125 tentes oTENTiks offrant le confort du domicile sur des terrains de camping un peu partout au Canada, et avons établi un partenariat avec l'industrie du transport aérien afin de faciliter les excursions de camping dans les lieux isolés et magiques du parc national Ivavvik.

En août 2008, les gouvernements du Canada et du Nunavut, en collaboration avec de précieux partenaires, lançaient une expédition de plusieurs années pour localiser les navires de la tragique expédition Franklin, disparus depuis 1846. En localisant le NSM *Erebus* en septembre 2014, l'équipe de recherche dirigée par Parcs Canada a démontré la technologie, le savoir-faire basé sur le savoir inuit, la science et l'expertise nécessaires pour naviguer dans ces eaux arctiques. Cette découverte sans précédent, en plus des nombreuses réalisations décrites dans le présent rapport, témoignent du travail acharné, du dévouement et de la passion des membres de l'équipe de Parcs Canada pour remplir le mandat de l'Agence et concrétiser sa vision au nom de toute la population canadienne.

L'original a été signé par

Alan Latourelle
Le directeur général
Agence Parcs Canada

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Ministre de tutelle : L'honorable Leona Aglukkaq, C.P., députée

Premier dirigeant : Alan Latourelle, Le directeur général de l'Agence Parcs Canada

Portefeuille ministériel : Environnement

Instruments habilitants :

- la *Loi sur l'Agence Parcs Canada;*[i]
- la *Loi sur les parcs nationaux du Canada;*[ii]
- la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*;[iii]
- la *Loi sur le parc marin du Saguenay — Saint-Laurent*;[iv]
- *la Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada*;[v]
- la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales;*[vi]
- le *Règlement sur les canaux historiques*, tiré de la *Loi sur le ministère des Transports;*[vii]
- la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux;*[viii] et
- la *Loi sur les espèces en péril*.[ix]

Année d'incorporation ou de création : 1998

Contexte organisationnel

Raison d'être

La ministre de l'Environnement est responsable de l'Agence Parcs Canada. Parcs Canada protège et met en valeur des exemples significatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative[x] pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation offrent aux Canadiennes et aux Canadiens l'occasion de visiter ces lieux, d'avoir des expériences significatives et de développer un sentiment d'attachement personnel à l'égard de ces lieux patrimoniaux. Parcs Canada s'acquitte de ses responsabilités en travaillant en collaboration avec un nombre de partenaires incluant les Autochtones, les intervenants et les communautés avoisinantes.

Mandat

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Vision

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiennes et des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

Responsabilités

En tant que premier service de parc national au monde, Parcs Canada est responsable d'inclure des exemples qui représentent les régions naturelles dans un système de parcs nationaux.[xi] Le réseau, qui a un taux d'achèvement de plus de 70 pour cent, représente la diversité des régions terrestres et paysages du Canada. Quarante-quatre parcs nationaux représentent 28 des 39 régions terrestres du Canada et protègent approximativement 306 700 kilomètres carrés de terres du Canada. En gérant les parcs nationaux, Parcs Canada a le mandat de protéger l'intégrité écologique.

Une fois établi, le premier parc urbain national du Canada, le parc urbain national de la Rouge, dans la vallée Rouge de la région du Grand Toronto, fournira une occasion unique aux Canadiennes et aux Canadiens en zones urbaines de développer un sentiment d'attachement à l'égard de leur patrimoine naturel et culturel.

Le réseau d'aires marines nationales de conservation,[xii] lequel a un taux d'achèvement de 17 pour cent, représente cinq des 29 régions marines du Canada et protège approximativement 14 800 kilomètres carrés des écosystèmes marins et d'eau douce du Canada. Les quatre aires marines nationales de conservation du Canada touchent deux

océans et les Grands Lacs. L'Agence déploie des efforts afin d'encourager l'utilisation écologiquement durable des ressources marines tout en protégeant ses principales caractéristiques.

Le réseau de lieux historiques nationaux[xiii] comprend ceci : 971 endroits d'importance historique nationale, parmi lesquels 167 sont administrés par Parcs Canada; 672 personnes d'importance historique nationale; et 453 événements d'importance historique nationale. Le réseau est conçu en collaboration avec les Canadiennes et les Canadiens afin de déterminer les aspects importants de l'histoire du Canada et il contribue à la reconnaissance et à la célébration d'anniversaires importants. L'objectif à long terme est de mettre en place un réseau qui représente l'étendue et la diversité de l'histoire canadienne.

Les canaux patrimoniaux de Parcs Canada permettent la navigation commerciale et de plaisance et comprennent la gestion de l'eau, des ponts et des infrastructures de barrages au profit des Canadiennes et des Canadiens.

Des programmes supplémentaires visent à recommander des nominations pour les désignations officielles de lieux patrimoniaux, y compris les lieux historiques nationaux, les gares ferroviaires patrimoniales, les phares du patrimoine, les édifices fédéraux du patrimoine et les rivières du patrimoine canadien.

Parcs Canada fait preuve de leadership en conservation du patrimoine, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Au Canada, l'Agence administre le *Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux*, un programme de contribution pour les lieux historiques nationaux du Canada n'appartenant pas au gouvernement fédéral. À l'internationale, Parcs Canada représente le Canada, membre d'état à la Convention du patrimoine mondial et à l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et participe à d'autres organisations, conventions et accords internationaux.

Aujourd'hui, les lieux de notre patrimoine national offrent aux Canadiennes et aux Canadiens une diversité d'activités récréatives et d'expériences d'apprentissage, ainsi que des possibilités uniques de développer un sentiment d'attachement personnel à l'égard de ces lieux patrimoniaux. Annuellement, il y a plus de 20 millions de visites dans les lieux du patrimoine administrés par Parcs Canada.

Des renseignements additionnels sur le mandat et les responsabilités de Parcs Canada sont disponibles sur le site Web de l’Agence.[xiv]

Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes

Résultat Stratégique : Grâce à des expériences significatives, les Canadiennes et les Canadiens ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

1.1 Programme : Création de lieux patrimoniaux
- **1.1.1 Sous-Programme :** Création et expansion de parcs nationaux
- **1.1.2 Sous-Programme :** Désignations de lieux historiques nationaux
- **1.1.3 Sous-Programme :** Création d'aires marines nationales de conservation
- **1.1.4 Sous-Programme :** Désignations d'autres lieux patrimoniaux

1.2 Programme : Conservation des ressources patrimoniales
- **1.2.1 Sous-Programme :** Conservation des parcs nationaux
  - **1.2.1.1 Sous-Sous-Programme :** Protection des espèces en péril
- **1.2.2 Sous-Programme :** Conservation des lieux historiques nationaux
- **1.2.3 Sous-Programme :** Viabilité des aires marines nationales de conservation
- **1.2.4 Sous-Programme :** Conservation des autres lieux patrimoniaux
  - **1.2.4.1 Sous-Sous-Programme :** Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux

1.3 Programme : Appréciation et compréhension du public
- **1.3.1 Sous-Programme :** Éducation du public en diffusion externe et communications externes
- **1.3.2 Sous-Programme :** Engagement des intervenants et des partenaires

1.4 Programme : Expérience du visiteur
- **1.4.1 Sous-Programme :** Étude de marché et promotion
- **1.4.2 Sous-Programme :** Interprétation des parcs nationaux
- **1.4.3 Sous-Programme :** Offre de services aux visiteurs des parcs nationaux
  - **1.4.3.1 Sous-Sous-Programme :** Sécurité du visiteur
- **1.4.4 Sous-Programme :** Interprétation des lieux historiques nationaux
- **1.4.5 Sous-Programme :** Offre de services aux visiteurs des lieux historiques nationaux
- **1.4.6 Sous-Programme :** Interprétation des aires marines nationales de conservation
- **1.4.7 Sous-Programme :** Offre de services aux visiteurs des aires marines nationales de conservation

1.5 Programme : Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit
- **1.5.1 Sous-Programme :** Gestion des lotissements urbains
- **1.5.2 Sous-Programme :** Gestion des routes de transit
- **1.5.3 Sous-Programme :** Gestion des voies navigables

Services internes

Priorités organisationnelles

Priorités organisationnelles

Priorité	Type[xv]	Résultats stratégiques [et/ou] programmes
Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation	Permanente	Création de lieux patrimoniaux
Sommaire des progrès		
La Réserve de parc national de l'Île de Sable est officiellement protégée en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. De plus, Parcs Canada continue de faire des progrès tangibles vers la création de parcs nationaux dans quatre régions naturelles terrestres non représentées par les négociations en cours sur l'établissement d'ententes et de consultations avec les provinces, les territoires et les groupes autochtones pour les propositions du parc Qausuittuq (île Bathurst), des monts Mealy, de Thaidene Nene (bras Est du Grand-Lac-des-Esclaves) et des Basses-Terres du Manitoba. Parcs Canada a également fait des progrès notables vers la création d'aires marines nationales de conservation en proposant les évaluations de faisabilité dans trois régions marines non représentées pour les propositions du Détroit de Lancaster, du Détroit-de-Georgia-Sud et des Îles-de-la-Madeleine. Par la création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation, Parcs Canada conserve les terres et les eaux du Canada et fournit des possibilités supplémentaires pour les Canadiennes et les Canadiens de se rapprocher de la nature au moyen des lieux patrimoniaux.		

Priorité	Type	Résultats stratégiques [et/ou] programmes
Conserver les lieux patrimoniaux du Canada	Permanente	Conservation des ressources patrimoniales
Sommaire des progrès		
Le programme de conservation et de restauration de Parcs Canada a obtenu des résultats tangibles en soutien au rétablissement des écosystèmes du Canada en traitant les questions d'intégrité écologiques prioritaires dans les parcs nationaux, tout en fournissant des possibilités pour les Canadiennes et les Canadiens de se rapprocher de la nature, et pour les intervenants et les partenaires, y compris les partenaires autochtones, de travailler avec Parcs Canada. Les exemples de projets présentement en cours comprennent les suivants : la réintroduction des tortues des bois dans le parc national de la Mauricie, l'amélioration de la connectivité du réseau dans les parcs nationaux de l'Atlantique et le travail avec les propriétaires terriens privés et les Peuples Autochtones pour améliorer et créer l'habitat des bisons dans le parc national de Prince Albert; chacun de ces exemples contribue à l'amélioration de l'intégrité écologique. Parcs Canada concentre ses efforts et son investissement de conservation des ressources culturelles sur les travaux les plus urgents. Les exemples comprennent le travail urgent au Lieu historique national du Canada du Phare-de-la-Pointe-Clark où le centre détérioré du mur de maçonnerie se fait stabilisé. Le travail de conservation au Lieu historique national du Canada Province House a débuté en 2011, se concentrant sur la préservation de la maçonnerie d'époque pour la préparer à devenir la toile de fond des célébrations de 2014. Il y a également certaines améliorations structurelles au bâtiment, et des mesures ont été prises pour rendre le bâtiment étanche aux intempéries.		

Priorité	Type	Résultats stratégiques [et/ou] programmes
Accroître l'attachement personnel des Canadiennes et des Canadiens aux lieux de Parcs Canada	Permanente	Appréciation et compréhension du public
Sommaire des progrès		
Grâce à sa présence constante dans la vie de tous les jours des Canadiennes et des Canadiens, Parcs Canada a vu une augmentation du niveau de support pour la protection et la mise en valeur de ses lieux patrimoniaux, de plus que l'année de référence 2008-2009. En travaillant avec les partenaires et les partisans tels qu'Air Canada, Universal Music, Canadian Geographic, le Zoo de Toronto, l'aquarium de Vancouver, Google et Mountain Equipment Co-op, Parcs Canada rapproche des millions de Canadiennes et de Canadiens de leurs trésors naturels et historiques à l'aide de diverses initiatives. Celles-ci comprennent des projets de multiplateformes et de télédiffusions, l'augmentation de la présence dans les médias sociaux, les relations proactives avec les médias, les évènements de sensibilisation en milieu urbain dans les festivals et les installations des partenaires, les concours voyage destinés aux familles et aux jeunes, les jeunes ambassadeurs et les clubs universitaires, une formule innovatrice de concert musical, les images en ligne des sites et de la nature de Parcs Canada au moyen de l'outil Streetview de Google ainsi que les appareils photos dans la nature.		

Priorité	Type	Résultats stratégiques [et/ou] programmes
Augmenter la fréquentation	Permanente	Expérience du visiteur
Sommaire des progrès		
En 2012-2013, Parcs Canada a réussi à mettre fin à une tendance à la baisse des visites qui durait depuis 15 ans. Les efforts de l'Agence ont aidé à maintenir les visites à 20,7 millions de personnes en 2013-2014. Parcs Canada a entrepris des initiatives ciblées pour améliorer l'attractivité des lieux naturels et historiques du Canada en tant que destinations touristiques pour que les Canadiennes et les Canadiens s'y rapprochent et les apprécient. Ces initiatives comprennent les évènements spéciaux pour célébrer le 300^{e} anniversaire de la forteresse de Louisbourg et le 200^{e} anniversaire de la Guerre de 1812, les campagnes multimédias ciblées pour inspirer les visites, la participation à des salons professionnels sur le tourisme nationaux et internationaux, un accroissement des hébergements pour la nuit et des applications technologiques sur les sites, l'investissement en capital dans les infrastructures destinées aux visiteurs et l'amélioration du système de réservation des emplacements de camping de l'Agence.		

Priorité	Type	Résultats stratégiques [et/ou] programmes
Gestion des biens	Permanente	Conservation des ressources patrimoniales Expérience du visiteur Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit

Sommaire des progrès
Parcs Canada a continué à investir ses ressources dans l'évaluation et l'amélioration des conditions de ses infrastructures vieillissantes, en se concentrant sur les ressources culturelles et les installations destinées aux visiteurs hautement prioritaires et le portefeuille important de barrages, ponts et autoroutes. Par ces investissements, y compris 19 millions de dollars supplémentaires annoncés par le Plan d'action économique 2013 du gouvernement du Canada pour apporter des améliorations essentielles aux autoroutes et aux ponts, l'Agence a continué de s'assurer que les ressources ont été allouées aux secteurs à risque et hautement prioritaires dans l'ensemble de l'organisme. L'Agence a entrepris un examen national des biens de 2012, lequel a été validé par un examen d'une tierce partie indépendante en décembre 2013, confirmant que l'Agence est bien positionnée pour s'assurer que les ressources sont allouées aux secteurs à risque et hautement prioritaires dans l'ensemble de l'organisme.

Priorité	Type	Résultats stratégiques [et/ou] programmes
Une équipe, une vision, une voix	Permanente	Services internes
Sommaire des progrès		
En 2013-2014, Parcs Canada a mis en place un grand nombre de mécanismes encourageant la collaboration, le travail d'équipe et la participation des employés menés par l'initiative de l'Agence « Une équipe, une vision, une voix ». Par exemple, les consultations tenues pour Objectif 2020 ont réuni plus de 700 membres de l'équipe de Parcs Canada, permettant un dialogue ouvert prometteur pour établir les bases afin de réaliser des changements profonds, durables et positifs. Parcs Canada met également de l'avant un plan d'action pour la participation de la communauté des cadres intermédiaires de l'Agence. Du point de vue de ce plan d'action, l'Agence vise à obtenir une communauté de cadres intermédiaires unie et mobilisée. La communauté partage les responsabilités de la haute direction et fait la promotion de l'intégration, de la collaboration et de la participation de tous à la réalisation des priorités et des objectifs de l'Agence tout en renforçant l'équipe de Parcs Canada.		

Analyse des risques

Principaux risques

Chaque année, Parcs Canada révise et met à jour le profil de risque de l'Agence. En 2013-2014, l'Agence a retenu les quatre principaux risques de l'organisation qui avaient été recensés en 2012-13 : la position concurrentielle, les forces environnementales, la gestion des biens et les catastrophes naturelles. L'Agence a également ajouté la gestion des effectifs en tant que cinquième risque principal pour l'organisation. Un résumé de ces risques et des mesures d'atténuation y afférant a été inclus dans le Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014.[xvi]

Les efforts de Parcs Canada pour atténuer ses principaux risques sont présentés dans le tableau et la section narrative qui suivent.

Risque	Stratégie d'atténuation du risque	Lien à l'architecture d'alignement des programmes
Position concurrentielle Les programmes, les services et les expériences de Parcs Canada pourraient être moins attrayants ou d'un intérêt moindre pour les Canadiennes et les Canadiens comparativement à d'autres options de divertissement.	L'intervention clé de ce risque est encore l'amélioration du produit, la planification stratégique d'évènements, les relations proactives avec les médias et le travail avec les partenaires pour sensibiliser les Canadiennes et les Canadiens aux trésors nationaux, nourrir l'intérêt à ces trésors et inspirer les Canadiennes et les Canadiens à les visiter. Les initiatives ciblées liées aux célébrations du 300e de Louisbourg ont entraîné une augmentation de 36 % des visites du Lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg. À la suite des efforts d'atténuation continus dans l'ensemble de l'Agence, les visites se chiffrent à 20,7 millions en 2013-2014, ce qui est égal à l'année 2012-2013.	Résultat stratégique Expérience du visiteur Appréciation et compréhension du public
Forces environnementales Les forces environnementales peuvent limiter la capacité de l'Agence d'améliorer l'intégrité écologique dans les parcs nationaux et de satisfaire aux exigences juridiques liées aux espèces en péril.	La principale réponse à ce risque réside toujours dans la mise en œuvre du programme de conservation et de restauration, qui comprend des projets pour le rétablissement des espèces en péril.	Conservation des ressources patrimoniales
Catastrophes naturelles Les catastrophes naturelles pourraient endommager des infrastructures et mener à des dépenses, à des blessures, à des pertes de vies et à la perte de biens d'importance historique nationale.	La principale réponse à ce risque réside toujours dans : • l'établissement, le maintien et la vérification des plans d'urgence et de continuité des opérations; • la garantie que les exigences opérationnelles en situation d'urgence soient incluses dans les baux et licences accordés aux partenaires; le partage des renseignements relatifs aux risques et aux dangers avec les partenaires; et la promotion de la réduction des risques dans la prise de décision, en particulier dans les	Conservation des ressources patrimoniales Expérience du visiteur Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit

	investissements dans les biens.	
Gestion des biens Les biens continuent de se détériorer, de sorte qu'à l'heure actuelle, près de la moitié des biens bâtis sont en mauvais ou en très mauvais état.	L'Agence intervient pour ce risque en s'assurant que les investissements en capital existants sont alloués aux biens hautement prioritaires. La condition globale des infrastructures vieillissantes de l'Agence a été confirmée par une tierce partie indépendante. L'Agence examine l'inventaire de ses biens et élabore des stratégies pour en assurer la durabilité**.** Dans le cadre du Plan d'action économique 2014, le gouvernement du Canada a annoncé un investissement de 391,5 millions de dollars sur une période de 5 ans pour l'amélioration des biens à risque élevé de l'Agence. L'Agence continuera à concentrer ses efforts sur les biens à risque élevé tels que les barrages, les ponts et les autoroutes; s'assurant que la sécurité publique demeure l'une des principales priorités.	Conservation des ressources patrimoniales Expérience du visiteur Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit
Gestion des effectifs La capacité de l'Agence à maintenir un effectif suffisant et représentatif ayant les compétences appropriées dans les réalités fiscales et démographiques actuelles pourrait causer des difficultés à la prestation de tous les programmes et les fonctions de soutien.	Plusieurs nouvelles initiatives et stratégies ont été lancées pour s'assurer que l'Agence retient et attire un effectif suffisant et représentatif ayant les compétences appropriées. Les exemples comprennent : une Stratégie de ressourcement du nord et l'élaboration d'un nouveau cours sur la gestion de l'effectif pour les cadres et superviseurs.	Services internes

Position concurrentielle

Dans la période de 15 ans jusqu'en 2011-2012, les visites globales des lieux patrimoniaux de Parcs Canada ont diminué d'environ 20 % avant qu'elle ne soit arrêtée par une augmentation de 3 % en 2012-2013 et a été stable en 2013-2014. La diminution s'est traduite par des revenus réduits, une contribution économique moindre et des

possibilités perdues pour rapprocher les Canadiennes et les Canadiens à leur patrimoine naturel et culturel. Avec le temps, davantage de visites et de revenus réduits minerait la qualité des programmes de Parcs Canada et poserait un risque à la prestation durable du mandat. Néanmoins, les lieux patrimoniaux protégés par Parcs Canada sont des moteurs économiques importants, avec une contribution annuelle de plus de 3,3 milliards de dollars dans l'économie canadienne dans plus de 400 communautés dans l'ensemble du Canada.

L'industrie canadienne du tourisme, cependant, est mise au défi à bien des égards. En 2013, de grandes campagnes marketing à plusieurs millions de dollars ciblaient les Canadiennes et les Canadiens pour qu'ils voyagent à l'extérieur du pays. Le déficit touristique du Canada souligne la diminution continue des arrivées internationales au pays et l'augmentation des voyages outre-mer par les Canadiennes et les Canadiens. Des avancées technologiques et dans l'infrastructure connexe pour soutenir la promotion et la planification de voyages nécessitent des interventions habiles afin de rester compétitif.

Afin d'atténuer les risques de sa position concurrentielle, Parcs Canada continue de faire des efforts concertés pour améliorer sa position dans le marché touristique en travaillant activement à des stratégies avec l'industrie du tourisme et d'autres partenaires pour augmenter considérablement les visites et les revenus visant à appuyer son mandat en cours et la Stratégie fédérale sur le tourisme au Canada. Les investissements ciblés dans les médias touristiques et les promotions, les promotions croisées, les outils de planification de voyage, l'amélioration des produits et l'investissement en capital des biens destinés aux visiteurs continuent d'être effectués et on a fait appel à des partenariats pour les installations et les services destinés aux visiteurs qui appuient la production de revenus et fournit une gamme élargie d'options pour attirer les voyageurs. Les efforts concentrés et ciblés pour rapprocher les Canadiennes et les Canadiens, nouveaux et urbains, ainsi que les jeunes et les jeunes adultes se poursuivent. L'Agence continue à intégrer les stratégies nationales afin de prioriser les ressources d'une manière constante et ciblée pour appuyer l'amélioration de son positionnement concurrentiel.

Forces environnementales

Parcs Canada reconnaît que sa capacité à maintenir ou à améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux et à satisfaire aux exigences légales relatives aux espèces en péril peut être entravée par des forces externes environnementales, telles que le changement climatique, les espèces envahissantes et la perte ou la dégradation des habitats. Ces forces environnementales sont le résultat de divers processus complexes avec des interrelations significatives, dont la mondialisation, l'urbanisation et le développement industriel. Pour atténuer ce risque en 2013-2014, Parcs Canada a continué de mettre en œuvre le programme de conservation et de restauration, y compris les projets de restauration des processus écologiques et de connectivité, pour lutter contre les espèces envahissantes (p. ex. l'agropyre à crête dans le Parc national des Prairies et une variété d'arbustes, d'herbes et d'herbes non graminéennes dans les écosystèmes à chênes de

Garry dans la réserve de parc national des Îles-Gulf) et hyperabondantes (p. ex. les orignaux au Parc national du Gros Morne) et réintroduire des espèces en péril. L'Agence a également poursuivi un plan d'action sur le terrain pour les espèces en péril dans 14 aires patrimoniales protégées. Parcs Canada a également continué de participer à l'évaluation environnementale des grands projets adjacents aux aires patrimoniales protégées qui pourraient éventuellement avoir des effets négatifs.

Catastrophes naturelles

Les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux bordent les trois océans et touchent un vaste éventail de reliefs y compris des montagnes, des plaines, des forêts et des prairies. Cette dispersion géographique se prête à des configurations météorologiques allant du froid engourdissant, aux canicules incessantes et aux tempêtes de pluie apparemment sans fin. Les possibilités de temps violent et de phénomènes géologiques sont une réalité constante et, sur une base de plus en plus fréquente, touchent les Canadiennes et les Canadiens et causent des dommages aux biens et à l'environnement dans la mesure où un phénomène est classé en tant que catastrophe naturelle.

En juin 2013, l'Ouest du Canada a connu des inondations qui ont emporté des autoroutes, des routes secondaires, des ponts et des sentiers administrés par Parcs Canada. Des tronçons de la route Transcanadienne ont été complètement endommagés dans le parc national Banff. En une semaine, la route Transcanadienne a été réouverte, les sentiers populaires ont été reliés et les routes secondaires étaient accessibles. Les coûts pour effectuer les travaux prioritaires en 2013-2014 étaient de 18,5 M$ et les coûts estimés pour compléter le travail en 2014-2015 est de 13 M$ pour un coût total de 31,5 M$. Ces phénomènes imposent des dépenses imprévues et entraînent la diversion des fonds des autres secteurs du programme. Ils peuvent également avoir des répercussions importantes sur la capacité de production de revenus de l'Agence en raison d'une diminution des visites causées par l'inaccessibilité des routes et les fermetures d'installations.

Les efforts de Parcs Canada pour gérer ce risque se concentrent encore sur les mesures d'atténuation pour assurer la sécurité continue des visiteurs et du personnel ainsi que le maintien des opérations. Par exemple, Parcs Canada a élargi son équipe de sécurité ministérielle, permettant au final l'augmentation de l'élaboration et de l'analyse des plans de continuité des opérations. De plus, le progrès est poursuivi vers la finalisation des Examens de la sécurité des barrages de 39 barrages à risque élevé d'ici la fin de 2015. Ces examens comprennent tous une analyse de plaine inondable dans l'éventualité d'une importante inondation et continuent d'informer les plans de préparation et d'intervention en matière d'urgences correspondantes. Cette analyse informe également les efforts de collaboration connexes avec les partenaires, y compris l'application de la loi, la sécurité publique et les organismes d'intervention d'urgence. Parcs Canada poursuit sa pratique pour s'assurer que les rôles et les responsabilités associées aux interventions nécessaires en cas d'urgence ont été incorporés dans le bail et les permis des opérateurs d'activités commerciales à risque élevé (p. ex. pentes de ski).

Gestion des biens

Parcs Canada est un des plus grands gardiens fédéraux, gérant un portefeuille diversifié de biens contemporains et culturels, avec une valeur de remplacement actuelle estimée à 16 milliards de dollars.

Pour s'assurer que les ressources sont bien allouées aux secteurs à risque et hautement prioritaires dans l'ensemble de l'organisme, l'Agence a entrepris un Examen national des biens à l'automne 2012 afin d'évaluer la condition des biens sous sa responsabilité. Une évaluation d'une tierce partie indépendante complétée en 2013 a validé les résultats de l'examen de 2012.

L'évaluation a confirmé que plus de 40 % de la valeur de remplacement actuelle des biens de ressources culturelles (y compris les bâtiments historiques et les fortifications) sont jugés en mauvais état. Près de 40 % de la valeur de remplacement actuelle des installations pour les visiteurs de Parcs Canada, qui appuient les expériences enrichissantes des visiteurs et la production de revenus, sont jugés en mauvais état. Enfin, plus de la moitié du portefeuille des biens de l'Agence comprend des barrages, des autoroutes et des ponts, desquels plus de 60 % de la valeur de remplacement actuelle sont jugés en mauvais état.

Pour atténuer la condition des autoroutes et des ponts qui passent dans les parcs nationaux Terra Nova, Banff, Jasper, Kootenay, Yoho et Glacier, des travaux essentiels ont été entrepris en 2013-2014 grâce à un financement de 19 millions de dollars de la part du Plan d'action économique 2013 du gouvernement du Canada. Ce financement et l'investissement en cours de l'Agence a permis la réalisation de projets tels que le pavage, la stabilisation des talus de roche et de sol, le remplacement et la réparation des murs de retenue et des ponceaux des autoroutes et les réparations sur des ponts.

L'Agence continuera à atténuer les risques liés aux autoroutes et les situations des barrages à risque élevé pour s'assurer que la sécurité publique demeure une priorité de premier plan. Les fermetures temporaires aux fins de réparations d'urgence et la diminution des niveaux de service pour répondre aux préoccupations relative à la santé et à la sécurité (telles que la limite de chargement sur les ponts) sont mises en œuvre. L'Agence examine l'inventaire de ses biens et élabore des stratégies pour investir dans le but de réaliser la durabilité. Dans le Plan d'action économique 2014, le gouvernement du Canada a annoncé 391,5 millions de dollars sur une période de 5 ans pour permettre davantage à Parcs Canada d'effectuer des améliorations aux autoroutes, ponts et barrages situés dans les parcs nationaux ainsi que les canaux historiques.

Gestion des effectifs

Parcs Canada a lancé une initiative de transformation de l'entreprise qui intègre des changements dans l'ensemble du gouvernement qui ciblent la modernisation et la rationalisation des processus en ressources humaines et opérationnel en gestion financière. Ces changements comprennent une stratégie de formation, une stratégie de communication interne et la mobilisation élargie du personnel. Ces efforts feront en

sorte que Parcs Canada est bien préparé, non seulement pour appuyer et mettre en œuvre les efforts d'assainissement d'organisation pangouvernementale, mais également pour faciliter la transformation et la formation, l'atténuation des répercussions négatives et encourager les communications internes cohésives.

Dans le cadre de l'initiative Objectif 2020 du gouvernement du Canada, Parcs Canada a lancé les laboratoires d'innovation afin de découvrir de nouvelles idées pour améliorer les opérations et la qualité du lieu de travail. Les laboratoires d'innovation fournissent une possibilité exceptionnelle pour les membres de l'équipe de Parcs Canada d'élaborer des solutions créatives et pratiques, de collaborer avec les collègues de partout au pays et de contribuer personnellement à l'amélioration du lieu de travail.

Dépenses réelles

Ressources financières budgétaires (dollars)*

Budget principal des dépenses 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
597 035 269	693 728 457	834 826 794	690 941 356	(2 787 101)

*Tout au long de ce document, les totaux peuvent être différents dans les tableaux et entre ceux-ci en raison de l'arrondissement des chiffres.

Les dépenses prévues pour 2013-2014 de l'Agence représentent les montants approuvés par le Parlement à partir du budget principal des dépenses et des autres ajustements connus au moment de publier le Rapport sur les plans et priorités 2013-2014, et comprennent le financement pour l'élaboration et l'opération du parc urbain national de la Rouge, ainsi que les fonds reportés de 2012-2013. En outre, tout au long de l'année, les fonds nouveaux et renouvelés, représentant un total de 141.1 millions de dollars, se sont ajoutés aux dépenses prévues, ce qui élève les autorisations totales à un montant de 834.8 millions de dollars. Les principaux éléments ayant contribué à cette hausse comprennent le financement reçu pour les coûts de prestation de maternité et d'indemnité de départ, le financement pour les améliorations urgentes pour les autoroutes et les ponts dans les parcs nationaux, le financement reporté de 2012-2013 et le financement pour l'octroi d'aide à la Fondation du Sentier transcanadien.

Les dépenses réelles de 690,9 millions de dollars sont légèrement plus basses que les dépenses prévues et reflètent les dépenses de l'Agence telles qu'elles sont déclarées dans les Comptes publics.

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])*

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (réel moins prévu) 2013-2014
4 278	3 939	(339)

*Tout au long de ce document, les totaux peuvent être différents dans les tableaux et entre ceux-ci en raison de l'arrondissement des chiffres.

Parcs Canada a fait appel à 3 939 ETP en 2013-2014, une diminution de 339 ETP (7,9 %) par rapport aux 4 278 ETP prévus. La différence est principalement un résultat de l'achèvement de mesures de rationalisation et d'efficacité un an plus tôt que prévu.

Sommaire du rendement budgétaire pour les résultats stratégiques et les programmes (dollars)*

Résultats stratégiques, programmes et Services internes	Budget principal des dépenses 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses prévues 2014-2015	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014	Dépenses réelles (autorisations utilisées)* 2013-2014	Dépenses réelles (autorisations utilisées)* 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées)* 2011-2012
Résultat stratégique : Grâce à des expériences significatives, les Canadiennes et les Canadiens ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.								
Création de lieux patrimoniaux	15 193 527	47 391 527	30 674 153	43 364 400	54 648 539	27 859 372	14 874 251	14 167 678
Conservation des ressources patrimoniales	157 140 717	172 078 146	173 512 215	171 346 018	170 790 773	140 659 981	146 398 627	158 761 481
Appréciation et compréhension du public	39 473 115	39 963 357	42 091 031	39 574 601	47 013 272	43 793 272	52 372 806	52 880 244
Expérience du visiteur	226 350 936	235 484 436	249 407 783	258 525 233	293 025 793	263 655 992	239 572 389	262 896 567
Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	93 211 526	132 511 526	156 120 362	211 876 081	164 264 871	118 681 423	91 782 776	104 365 103
Total partiel	531 369 821	627 428 992	651 805 544	724 683 333	729 743 248	594 650 040	545 000 849	593 071 073
Services internes Sous-total	65 665 448	66 299 465	65 633 392	63 230 554	105 083 546	96 291 316	85 546 742	84 940 832
Total	597 035,269	693 728 457	717 438 936	787 913 887	834 826 794	690 941 356	630 547 591	678 011 905

*Tout au long de ce document, les totaux peuvent être différents dans les tableaux et entre ceux-ci en raison de l'arrondissement des chiffres.

Les dépenses réelles ont augmenté en 2013-2014 par rapport à celle de l'année précédente. Cela est principalement dû aux prestations salariales non récurrentes payées en 2013-2014 ainsi qu'à l'augmentation des investissements dans les biens de l'Agence.

Les augmentations prévues des dépenses dans les années à venir reflètent le financement annoncé dans le cadre du Plan d'action économique 2014 du gouvernement du Canada.

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses réelles pour 2013-2014 avec le cadre pangouvernemental[xvii] (dollars)

Résultat stratégique	Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses réelles 2013-2014
Grâce à des expériences significatives, les Canadiennes et les Canadiens ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.	Création de lieux patrimoniaux	Affaires sociales	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	27 859 372
	Conservation des ressources patrimoniales	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	140 659 981
	Appréciation et compréhension du public	Affaires sociales	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	43 793 272
	Expérience du visiteur	Affaires sociales	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	263 655 992
	Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	118 681 423

Total des dépenses par secteur de dépenses (dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues	Total des dépenses réelles
Affaires économiques	172 078 146	140 659 981
Affaires sociales	455 350 846	453 990 059
Affaires internationales	-	-
Affaires gouvernementales	-	-

Tendances relatives aux dépenses du ministère

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des tendances de dépenses de l'Agence sur une période de six ans. Pour la période allant de 2011-2012 à 2013-2014, les dépenses réelles représentent les dépenses comptabilisées dans les comptes publics. Pour la période 2014-2015 à 2016-2017, les dépenses prévues reflètent les financements

approuvés par le Secrétariat du Conseil du Trésor incluant les financements annoncés dans le cadre du Plan d'action économique 2014 du gouvernement du Canada afin d'appuyer les biens essentiels de l'Agence.

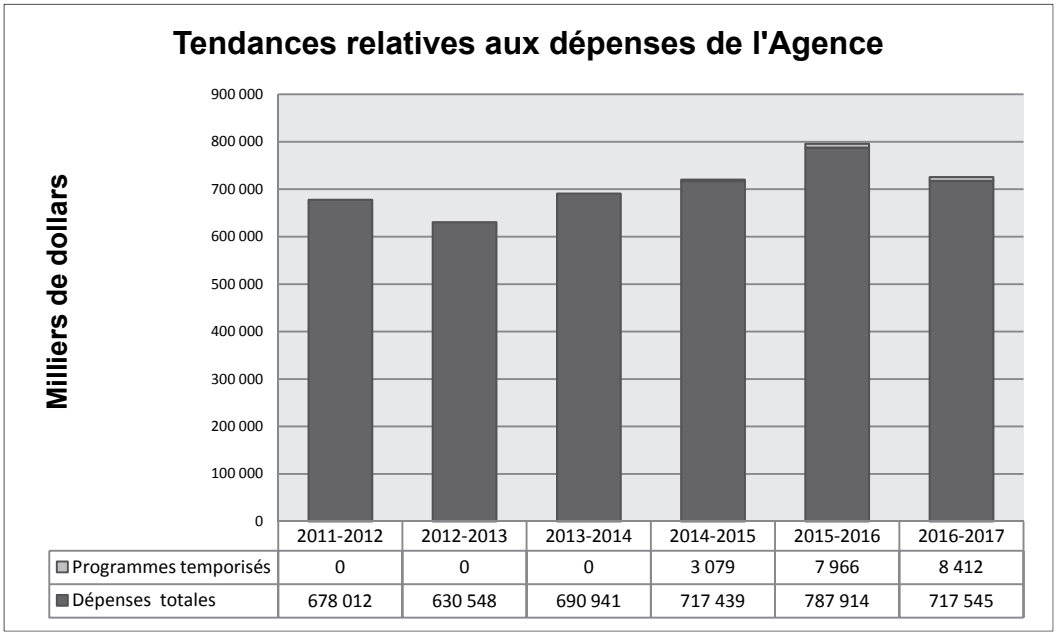

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Programmes temporisés	0	0	0	3 079	7 966	8 412
Dépenses totales	678 012	630 548	690 941	717 439	787 914	717 545

En 2012-2013, l'Agence a mis en œuvre de nouvelles mesures de rationalisation et d'efficience et a appuyé son personnel à travers des changements importants. Par conséquent, les dépenses réelles étaient plus basses par rapport à 2011-2012, et ces fonds ont été reportés en 2013-2014 à des fins de réalisation de projets.

Les dépenses réelles ont augmenté en 2013-2014 par rapport à celles de l'année précédente. Cela est principalement dû aux prestations salariales non récurrentes payées en 2013-2014 ainsi qu'à l'augmentation des investissements dans les biens de l'Agence.

Les augmentations prévues des dépenses dans les années à venir reflètent le financement annoncé dans le cadre du Plan d'action économique 2014 du gouvernement du Canada.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements au sujet des crédits votés et des dépenses législatives de Parcs Canada, veuillez consulter les Comptes publics du Canada 2014[xviii] sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique :

Parcs Canada obtient un seul résultat stratégique qui se lit comme suit :

Grâce à des expériences significatives, les Canadiennes et les Canadiens ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

PROGRAMME 1.1 : CRÉATION DE LIEUX PATRIMONIAUX

Description

Ce programme comporte la planification des systèmes, la tenue d'évaluations de faisabilité, de recherches, de consultations auprès des peuples Autochtones, des intervenants et du public, la négociation avec d'autres gouvernements et organisations autochtones et l'obtention de l'approbation ministérielle, dans le but d'établir des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation, des lieux historiques nationaux désignés du Canada et d'autres lieux patrimoniaux. Les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada ainsi que les personnes, les endroits et les événements ayant une importance historique nationale pour le Canada sont des symboles à l'échelle mondiale et constituent notre patrimoine national. La préservation du patrimoine naturel et culturel du Canada et le fait de le mettre à la disposition des Canadiennes et des Canadiens pour qu'ils le découvrent et en jouissent sont de première importance. L'établissement de lieux patrimoniaux est essentiel pour accroître la fierté, encourager l'intendance et exprimer notre identité de Canadiennes et de Canadiens, et pour susciter la participation du Canada en vue d'atteindre l'objectif partagé sur le plan international de protection et de commémoration des lieux patrimoniaux naturels et culturels les plus importants.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
15 193 527	47 391 527	54 648 539	27 859 372	(19 532 155)

Ressources humaines (Équivalents temps plein [ETP])

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
64	57	(7)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les régions sont représentées dans le réseau des parcs nationaux et celui des aires marines nationales de conservation; le réseau des lieux historiques nationaux représente l'étendue et la diversité de l'histoire du Canada.	Nombre de régions naturelles terrestres représentées dans le système des parcs nationaux.	Augmenter le nombre de régions naturelles terrestres représentées le faisant passer de 28 en mars 2012 à 30 sur 39 d'ici mars 2015.	28
	Le pourcentage des commémorations annuelles pour les thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada.	33 % des commémorations annuelles le sont pour les thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada.	33 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Accroissement de la représentation des régions naturelles terrestres

Le réseau des parcs nationaux est actuellement composé de 44 parcs nationaux et réserves de parcs nationaux représentant 28 des 39 régions naturelles terrestres. Un parc national a été officiellement protégé en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* en 2013-2014, la réserve de parc national de l'Île de Sable, en Nouvelle-Écosse. Parcs Canada s'est employée à accroître le nombre de régions naturelles terrestres représentées à 30 en faisant progresser les propositions relatives à la création du parc Qausuittuq, sur l'Île-Bathurst, et du parc des monts Mealy, propositions actuellement au stade de la négociation. Une fois que les accords définitifs seront signés pour ces deux régions, 30 des 39 régions seront représentées.

Commémorations liées à des thèmes sous-représentés dans l'histoire du Canada

Sur les neuf commémorations de personnes, de lieux et d'événements d'importance nationale qui se sont tenus en 2013-2014, trois étaient liés à des thèmes sous-représentés dans l'histoire du Canada, atteignant l'objectif de 33 % du nombre total des commémorations. Pour plus de détails sur les commémorations, veuillez consulter le site Web de Parcs Canada.[xix]

En atteignant son objectif de commémorations, Parcs Canada continue de garantir un réseau de lieux historiques nationaux qui reflète la riche histoire du Canada. Les désignations patrimoniales sont proposées par des Canadiennes et des Canadiens, et sont pertinentes pour eux. Elles contribuent à créer un fort sentiment d'attachement personnel dans les cœurs et dans les esprits des Canadiennes et des Canadiens, contribuant ainsi à garantir que ces lieux sont protégés de manière à permettre aux générations actuelles et futures d'en profiter.

Écarts dans 1.1 – Création de lieux patrimoniaux

Les dépenses réelles pour la Création de lieux patrimoniaux sont de 19,5 millions de dollars de moins que les dépenses prévues pour 2013-2014. Cela est dû aux retards dans l'achèvement des activités liées à la création de nouveaux parcs. Cela a été contrebalancé par le financement reçu au cours de l'année en vue de fournir une subvention à la Fondation du sentier Transcanadien (FST) pour correspondre au nouveau financement non-fédéral amassé par la FST afin de terminer le sentier Transcanadien.

SOUS-PROGRAMME 1.1.1 : CRÉATION ET EXPANSION DE PARCS NATIONAUX

Description

Ce programme comporte l'achèvement du réseau des parcs nationaux conformément au Plan du réseau des parcs nationaux. Le Canada est divisé en 39 régions naturelles distinctes selon les caractéristiques physiographiques et végétatives uniques et le but de Parcs Canada est d'avoir au moins un parc national représentatif de chaque région naturelle. L'achèvement du réseau protégera des exemples exceptionnels de la diversité naturelle du Canada et offrira aux Canadiennes et aux Canadiens l'occasion de vivre, de comprendre et d'apprécier cette diversité. Le processus de création d'un parc national comporte cinq étapes : localiser les aires représentatives d'une région naturelle; choisir un candidat optimal de parc national de la liste des aires représentatives; évaluer la faisabilité de création du parc proposé à l'aide d'études et de consultations; négocier les ententes relatives à l'établissement d'un nouveau parc, y compris les ententes nécessaires avec les peuples ou organisations autochtones; et inscrire officiellement le parc national dans la loi.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
41 314 116	16 049 389	(25 264 727)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
14	12	(2)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Des parcs nationaux sont créés dans des régions non représentées et quelques parcs nationaux existants sont achevés ou agrandis.	Nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement de parcs nationaux.	Faire des progrès concrets vers l'établissement de parcs nationaux dans 1 région non représentée.	4
	Nombre de parcs nationaux inachevés avec une augmentation de terrain ciblé.	Élargir le terrain ciblé dans 3 parcs nationaux inachevés à l'intérieur des ressources disponibles.	Nil

Analyse du rendement et leçons retenues

Parcs Canada a atteint son objectif en effectuant des progrès manifestes vers la création de parcs nationaux dans quatre régions naturelles non représentées : région boréale de la côte est à Terre-Neuve-et-Labrador (proposition des monts Mealy), la région extrême-arctique ouest au Nunavut (parc Qausuittuq – proposition de l'île Bathurst), les Bas-plateaux boréaux du Nord-Ouest dans les Territoires du Nord-Ouest (proposition de Thaidene Nene au bras Est du Grand-lac-des-Esclaves) et les Basses-Terres du Manitoba au Manitoba (proposition des Basses-Terres du Manitoba). Cela comprend les négociations en cours sur les ententes de création, y compris les ententes sur les répercussions et les avantages, et les consultations avec les provinces, les territoires et

les groupes autochtones. Les détails sur les progrès réalisés sur ces propositions peuvent être trouvés dans le site Web de Parcs Canada.[xx]

La législation visant à protéger la réserve de parc national de l'Île de Sable en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* est entrée en vigueur le 1er décembre 2013.

Le progrès continu de Parcs Canada sur l'établissement de parcs peut être attribué aux relations positives et productives qu'il a développé avec les résidants et les groupes locaux qui démontrent le plus grand intérêt et la plus grande participation dans ses travaux. L'établissement des parcs nationaux nécessite également le développement d'une confiance par un haut niveau de participation de la part des gouvernements provinciaux et territoriaux et des peuples autochtones.

Aucune terre n'a été acquise en 2013-2014 dans chacun des trois parcs nationaux inachevés : le parc national de la Péninsule-Bruce, le parc national des Prairies ou la réserve de parc national des Îles-Gulf.

Progrès vers l'établissement du parc urbain national de la Rouge

En 2013-2014, Parcs Canada a poursuivi sa participation avec ses partenaires et intervenants provinciaux, régionaux, municipaux, autochtones, agricoles et communautaires vers l'établissement du parc urbain national de la Rouge, le tout premier parc urbain au Canada. Après le succès du programme de participation publique en 2012, le progrès a été effectué sur les opérations intérimaires du parc et l'élaboration du premier Plan de gestion du parc urbain national de la Rouge. Au cours de la même période, les gouvernements fédéral et provincial ont signé les ententes indiquant leurs intentions de transférer les terres à Parcs Canada dans le cadre du processus d'établissement. De plus, Parcs Canada a fait des progrès importants à propos des ententes d'assemblage des terres avec l'Autorité de conservation de Toronto et la région, ainsi qu'avec les municipalités régionales et locales.

Écarts dans 1.1.1 - Création et expansion de parcs nationaux

Les dépenses réelles pour le programme Création et expansion de parcs nationaux sont de 25,3 millions de dollars de moins que les dépenses prévues pour 2013-2014. Cela est dû aux retards dans l'achèvement des négociations de l'entente avec les tierces parties et la finalisation des plans, lorsque les consultations sont nécessaires, pour lesquelles l'horaire n'est pas sous le contrôle total de l'Agence.

SOUS-PROGRAMME 1.1.2 : DÉSIGNATIONS DE LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Description

Ce programme comporte la mise en œuvre du Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada. Les désignations en vertu du Plan du réseau des lieux historiques

nationaux préservent et documentent la détermination et l'ingéniosité des Canadiennes et des Canadiens et les contributions qu'ils ont faits. La stratégie à long terme consiste à mettre en valeur la commémoration des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale. La mise en œuvre de ce plan comporte que Parcs Canada, le public, qui présente la plupart des nominations à une désignation, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, qui examine les soumissions et recommande la désignation des lieux, des personnes et événements, et le ministre de l'environnement, qui décide des désignations finales. Le réseau des lieux historiques nationaux respecte l'importance et l'héritage historique irremplaçable qui illustrent les valeurs et l'identité canadiennes.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
3 038 705	2 392 004	(646 701)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
38	34	(4)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Des lieux, des personnes et des événements sont commémorés et communiqués aux Canadiennes et aux Canadiens.	Un rapport de recherche est soumis à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada pour tenir compte de chaque lieu, personne et événement admissible et nominé par le public.	Un rapport de recherche est soumis à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada pour tenir compte de chaque lieu, personne et événement admissible et nominé par le public.	23

Analyse du rendement et leçons retenues

Chaque année, des membres du public présentent de nouvelles propositions de sujets ayant potentiellement une importance historique nationale à des fins d'examen. Des rapports de recherche sur les sujets répondant aux critères de base sont préparés pour examen par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC).[xxi] En 2013-2014, Parcs Canada a atteint son objectif en présentant 23 rapports de recherche à la CLMHC à l'appui des candidatures pour les lieux, personnes et événements d'importance historique nationale.

Parcs Canada poursuit l'harmonisation de son travail avec les priorités de commémoration clés, telles que le 150e anniversaire des conférences de Charlottetown et de Québec et le Centenaire du début de la Première Guerre mondiale. Cela démontre que l'Agence demeure souple et réceptive aux commémorations et aux communications des lieux, personnes et évènements d'importance historique nationale, tout en fournissant des possibilités accrues pour les Canadiennes et les Canadiens de profiter de leur riche histoire.

Parcs Canada continue d'attribuer une grande partie de son succès dans ce domaine aux relations positives et productives qu'elle a développées avec les nombreux Canadiennes et Canadiens engagés dans le processus de nomination. En favorisant la participation du public, Parcs Canada continue de réaliser ses résultats attendus en matière de commémoration et de communication relatives aux lieux, personnes et événements désignés.

SOUS-PROGRAMME 1.1.3 : CRÉATION D'AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION

Description

Ce programme comporte l'agrandissement et l'achèvement définitif du réseau des aires marines nationales de conservation conformément au Plan du réseau des aires marines nationales de conservation intitulée D'un océan à l'autre. Le Canada est divisé en 29 régions marines naturelles distinctes selon les caractéristiques océanographiques et biologiques uniques et le but de Parcs Canada est d'avoir un exemple représentatif de chacune des 29 régions. L'achèvement du réseau protégera des exemples exceptionnels de la diversité des océans du Canada et des Grands Lacs et offrira aux Canadiennes et aux Canadiens l'occasion de vivre, de comprendre et d'apprécier cette diversité. Le processus de création d'une aire marine nationale de conservation comporte cinq étapes : localiser les aires représentatives d'une région marine; choisir un candidat optimal d'aire marine nationale de la liste des aires représentatives; évaluer la faisabilité de création de l'aire marine proposée à l'aide d'études et de consultations; négocier les ententes relatives à l'établissement d'une nouvelle aire marine, y compris les ententes nécessaires avec les peuples ou organisations autochtones; et inscrire officiellement l'aire marine nationale dans la loi.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
1 671 288	1 242 364	(428 924)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
10	9	(1)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Des aires marines nationales de conservation sont créées dans les régions non représentées.	Le nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement d'aires marines nationales de conservation.	Faire des progrès concrets vers l'établissement d'aires marines nationales de conservation dans 2 régions non représentées.	3

Analyse du rendement et leçons retenue

En 2013-2014, Parcs Canada a dépassé son objectif vers l'établissement d'aires marines nationales de conservation en effectuant d'importants progrès dans trois régions marines non représentées : le Détroit de Lancaster au Nunavut (proposition du Détroit de Lancaster), le Détroit-de-Georgia-Sud en Colombie-Britannique (proposition du Détroit-de-Georgia-Sud) et les Bancs de la Madeleine au Québec (proposition des Îles-de-la-Madeleine). Les trois évaluations de faisabilité sont proposées. Dans le cas des propositions du Détroit de Lancaster et du Détroit-de-Georgia-Sud, les consultations avec les communautés, les groupes autochtones et les intervenants clés ont été entreprises. Pour la proposition des Îles-de-la-Madeleine, toutes les études stipulées aux termes de l'accord avec la province de Québec sont terminées. Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web de Parcs Canada.[xxii]

La capacité sous-jacente de Parcs Canada à effectuer des progrès vers l'établissement de nouvelles aires marines nationales de conservation vient du fait que d'autres gouvernements et organisations autochtones partagent également l'objectif de conservation du patrimoine marin du Canada. Comme avec l'établissement de parcs nationaux, la plupart des réussites de Parcs Canada avec l'établissement d'aires marines nationales de conservation peuvent être attribuées aux relations positives et productives que Parcs Canada a développées avec les résidants et groupes locaux qui démontrent le plus grand intérêt et la plus grande participation à ses travaux.

SOUS-PROGRAMME 1.1.4 : DÉSIGNATIONS D'AUTRES LIEUX PATRIMONIAUX

Description

Ce programme comporte de commémorer et de désigner les édifices fédéraux à valeur patrimoniale, les rivières et les gares du patrimoine canadien. Parcs Canada est la première agence fédérale pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial au Canada et joue un rôle dans d'autres programmes internationaux comme le Programme sur l'homme et la biosphère de l'UNESCO. Les sites du patrimoine mondial représentent un patrimoine naturel et culturel d'une valeur universelle exceptionnelle et les réserves de la biosphère mettent en pratique les principes du développement durable et servent d'exemples de conservation et d'éducation. Parcs Canada travaille avec d'autres ministères du gouvernement, d'autres paliers de gouvernement et une vaste gamme de partenaires afin d'augmenter le nombre de désignations au Canada.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
1 367 417	8 175 615	6 808 198

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
2	2	0

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les lieux patrimoniaux non administrés par Parcs Canada sont identifiés.	Le nombre moyen d'édifices fédéraux évalués pour identifier les édifices ayant une valeur historique.	En moyenne sur 3 ans, évaluer 400 bâtiments fédéraux par année afin d'identifier les bâtiments ayant une valeur historique.	404

Analyse du rendement et leçons retenue

Parcs Canada a dépassé son objectif triennal d'évaluer 400 édifices fédéraux par année, en moyenne, au cours des trois dernières années, en évaluant 404 édifices par le travail du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP) de Parcs Canada.

Le travail du BEEFP constitue l'objectif principal de ce programme. En vertu de la Politique du Conseil du Trésor sur la gestion des biens immobiliers, les ministères doivent s'assurer que les bâtiments âgés de 40 ans ou plus sont soumis à l'évaluation du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine de Parcs Canada afin de déterminer leur caractère patrimonial. En outre, en vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, il est dans l'intérêt national que Parcs Canada protège le caractère patrimonial des édifices fédéraux du patrimoine. Le BEEFP répond à ce mandat par la gestion de l'évaluation des édifices fédéraux, en formulant des conseils sur la conservation du caractère patrimonial des édifices fédéraux du patrimoine et en guidant les intendants de ces édifices en matière d'exigences relatives à l'élimination des édifices fédéraux du patrimoine.

Le Comité du patrimoine mondial a inscrit la station de baleiniers basques de Red Bay sur la Liste du patrimoine mondial en tant que 17e site du patrimoine mondial du Canada. Cette inscription est le résultat d'un projet que Parcs Canada a mené sur plusieurs années, en réunissant la ville de Red Bay et la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

Écarts dans 1.1.4 – Désignations d'autres lieux patrimoniaux

Les dépenses réelles pour la Désignations d'autres lieux patrimoniaux sont de 6,8 millions de dollars de plus que les dépenses prévues pour 2013-2014. Cela a été contrebalancé par le financement reçu au cours de l'année en vue de fournir une subvention à la Fondation du sentier Transcanadien (FST) pour correspondre au nouveau financement non-fédéral amassé par la FST pour terminer le sentier Transcanadien.

PROGRAMME 1.2 : CONSERVATION DES RESSOURCES PATRIMONIALES

Description

Ce programme comporte le maintien ou l'amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux par la protection des ressources et des processus naturels; le maintien de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada et l'appui au maintien de l'intégrité commémorative de ceux gérés ou appartenant à des tiers; la protection et la gestion des ressources culturelles sous l'administration de Parcs Canada; et l'utilisation durable, du point de vue écologique, des aires marines nationales de conservation, y compris la protection des écosystèmes marins uniques. Ce programme comporte également d'assumer les responsabilités juridiques assignées à Parcs Canada en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. La protection de plusieurs ressources patrimoniales naturelles et culturelles spéciales du Canada permet de veiller à ce que les générations actuelles et futures profitent d'un système de lieux patrimoniaux protégés.

Ressources financières budgétaires (dollars)

@sbecr npg laipal des dépenses 2013-2014	Dépenses prévues 2013–2014	Autorisations totales pouvant être utilisées 2013–2014	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013–2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013–2014
157 140 717	172 078 146	170 790 773	140 659 981	(31 418 165)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
990	879	(111)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Des mesures de gestion permettent d'améliorer les indicateurs de	Le nombre des parcs nationaux avec un indicateur d'intégrité écologique amélioré.	20 parcs nationaux ont un indicateur d'intégrité écologique amélioré d'ici mars 2015.	15

l'intégrité écologique dans les parcs nationaux; et l'état des ressources culturelles d'importance historique nationale (niveau 1) dans les lieux historiques nationaux est amélioré.	Le pourcentage des lieux historiques nationaux où l'état des ressources culturelles d'importance historique nationale (niveau 1) ayant reçu une cote faible dans leur évaluation initiale s'est amélioré.	60 % des lieux historiques nationaux où l'état des ressources culturelles d'importance historique nationale ayant reçu une cote faible dans leur évaluation initiale seront améliorés d'ici mars 2014.	69 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Amélioration de l'intégrité écologique

Dans le chapitre 7 – L'intégrité écologique dans les parcs nationaux du Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable de l'automne 2013, le commissaire conclue que : « Parcs Canada s'acquitte de ses principales responsabilités liées à la préservation ou au rétablissement de l'intégrité écologique des parcs nationaux ».

Les améliorations des indicateurs d'intégrité écologique peuvent être réalisées d'une des trois manières suivantes : en améliorant la condition de l'indicateur (p. ex. passable à bonne), en améliorant la tendance de l'indicateur (p. ex. en baisse à stable) ou en rencontrant les objectifs de gestion active (p. ex. le taux d'herbes indigènes par rapport aux herbes exotiques s'est amélioré de 15 % dans la zone de rétablissement).

En 2013-2014, par son programme de conservation et de restauration, Parcs Canada a continué de s'investir de manière significative dans les efforts de gestion active et de restauration pour s'attaquer aux problèmes d'intégrité écologique les plus pressants dans les parcs nationaux ciblés. La surveillance demeure une priorité pour l'Agence afin d'établir des rapports sur la santé des parcs aux fins de prises de décisions basées sur les connaissances concernant l'amélioration de l'intégrité écologique.

En rencontrant les objectifs de gestion active, les mesures de gestion ont entraîné l'amélioration à au moins un indicateur d'intégrité écologique dans 15 parcs nationaux.

Amélioration de l'état des ressources culturelles d'importance nationale

Le cadre stratégique de la politique nationale pour la gestion des ressources culturelles a été renouvelé afin de mieux identifier et traiter les questions sur les ressources culturelles les plus essentielles pour appuyer la prise de décisions à propos de l'établissement et l'investissement des priorités.

Des 13 lieux nationaux historiques qui ont reçu une cote faible dans le cadre de leur évaluation initiale (début de l'année 2001-2002), neuf de ces lieux (69 %) ont démontré

que leur cote s'est améliorée, passant de faible à passable ou bonne en mars 2014, y compris la bataille du Moulin-à-vent, le Fort-Henry, les Fortifications de Kingston, le canal de Carillon, le Ranch Bar U, NCSM *Haida*, le centre d'information du parc Jasper, le Salon-de-thé-des-Chutes-Twins et le Fort-McNab. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de Parcs Canada.[xxiii]

Écarts dans 1.2 – Conservation des ressources patrimoniales

Les dépenses réelles pour la Conservation des ressources patrimoniales sont de 31,4 millions de dollars de moins que les dépenses prévues pour 2013-2014. Cela est lié principalement aux retards dans la mise en œuvre des projets associés au programme de conservation et de restauration de l'Agence, le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux et une saison de feux de forêt plus petite qu'à l'habitude en 2013-2014. Ces fonds pourront être investis dans les initiatives en cours pour 2014-2015.

La réduction dans les ETP est principalement un résultat de l'achèvement des mesures de rationalisation et d'efficacité un an plus tôt que prévu.

SOUS-PROGRAMME 1.2.1 : CONSERVATION DES PARCS NATIONAUX

Description

En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, l'Agence Parcs Canada est responsable de protéger et conserver les aires naturelles d'intérêt canadien au nom des Canadiennes et des Canadiens pour leur profit, leur éducation et leur plaisir et de s'assurer que les parcs nationaux sont maintenus et exploités de façon à les garder intacts au profit des générations futures. La conservation des parcs nationaux comporte le maintien et la remise en état de l'intégrité écologique au moyen de: la recherche et du contrôle écologique afin de mieux comprendre l'état de santé, les processus écologiques naturels et la biodiversité des parcs, et les répercussions des facteurs stressants sur les écosystèmes. La protection et la conservation sont assurées au moyen de la recherche scientifique, de la planification, de rapports, de consultations publiques, négociations auprès des intervenants et autres groupes pour influencer les actions sur les terres situées près des lieux patrimoniaux protégés, d'ententes de gestion coopérative, de gestion adaptative et de remise en état des processus et de la biodiversité des écosystèmes. La protection et la conservation sont également assurées au moyen d'activités particulières comme la prévention, l'application de la loi et la gestion des feux. Ce sous-programme comporte également des activités de gestion des ressources culturelles dans les parcs et lotissements urbains, et la gestion environnementale afin de réduire les effets environnementaux des opérations, des lotissements urbains et des autoroutes.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
119 925 551	93 977 090	(25 948 461)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
720	639	(81)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
La conservation des écosystèmes est améliorée grâce à la gestion active, et l'état des bâtiments historiques prioritaires administrés par Parcs Canada dans les lotissements urbains est maintenu ou amélioré.	Le pourcentage des cibles des projets de gestion active afin d'améliorer l'intégrité écologique qui sont atteintes.	80 % des cibles des projets de gestion active afin d'améliorer l'intégrité écologique seront atteintes d'ici mars 2015.	44 %
	Le pourcentage des cibles de conservation des bâtiments historiques prioritaires dans les lotissements urbains qui sont atteintes.	100 % des cibles de conservation des bâtiments historiques prioritaires dans les lotissements urbains sont atteintes.	96 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Conservation des ressources naturelles

Au cours de la période 2013-2014, par le programme de conservation et de restauration, Parcs Canada a continué à mettre en œuvre des projets de gestion active et de restauration pour s'attaquer aux problèmes d'intégrité écologique les plus pressants dans les parcs nationaux ciblés.

Les exemples de projets entrepris et les questions abordées comprennent les suivants : la construction de passages inférieur et d'aires clôturées pour animaux afin de diminuer la mortalité chez les animaux sauvages sur les routes dans le parc national Kootenay, l'éradication des rats envahissants dans la réserve de parc national et site du patrimoine Haïda Gwaii Haanas, l'augmentation des écosystèmes de savanes dans le parc national de la Pointe-Pelée, la plantation de pins rares afin d'augmenter la régénération des forêts du parc national des Lacs-Waterton, et amorcer des nouvelles mesures de conservation du caribou dans le parc national Jasper.

Bien que les objectifs à long terme de Parcs Canada tournent autour du maintien et de l'amélioration de l'état et de la tendance des indicateurs, la réussite d'une intervention est évaluée selon les objectifs de gestion active. À ce jour, 44 % des objectifs ont été atteints, par rapport à 23 % en 2012-2013. Pour les objectifs restants, un progrès constant est effectué.

Parcs Canada a poursuit la réintroduction du feu comme processus naturel essentiel à la restauration de l'intégrité écologique, avec 14 brûlages dirigés dans huit parcs nationaux. De plus, l'Agence a coordonné les efforts de lutte contre 96 feux de forêt touchant 15 parcs nationaux, pour assurer la sécurité publique et protéger les infrastructures à l'intérieur et autour des parcs nationaux.

Édifices patrimoniaux prioritaires dans les lotissements urbains

L'objectif de la conservation des édifices patrimoniaux prioritaires dans les lotissements urbains a été créé en 2006 pour 52 bâtiments patrimoniaux prioritaires appartenant à Parcs Canada dans sept lotissements urbains.[xxiv] À cette époque, 48 % des édifices patrimoniaux prioritaires dans les lotissements urbains étaient en bon état ou dans un état passable, 19 % étaient en mauvais état et 33 % n'étaient pas classifiés. Depuis 2006, l'Agence a entrepris des améliorations et des évaluations de l'état de la majorité de ces biens patrimoniaux. D'ici mars 2014, les évaluations des cotes ont été achevées pour les 52 édifices; 96 % étaient en bonne condition ou condition passable, 2 % étaient en mauvaise condition. L'investissement dans les deux édifices patrimoniaux en mauvais état demeurera une priorité de l'Agence pour garantir le maintien ou l'amélioration de l'état des édifices patrimoniaux prioritaires administrés par Parcs Canada dans les lotissements urbains.

Écarts dans 1.2.1 – Conservation des parcs nationaux

Les dépenses réelles pour la Conservation des parcs nationaux sont de 25,9 millions de dollars de moins que les dépenses prévues pour 2013-2014. Cela est lié aux retards dans la mise en œuvre des projets associés au programme de conservation et de restauration de l'Agence, le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux et une saison de feux de forêt plus petite qu'à l'habitude en 2013-2014. Ces fonds pourront être investis dans les initiatives en cours pour 2014-2015.

SOUS-SOUS-PROGRAMME 1.2.1.1 : PROTECTION DES ESPÈCES EN PÉRIL

Description

Plus de la moitié des espèces menacées ou en voie de disparition au Canada se trouvent dans les aires patrimoniales protégées qu'administre Parcs Canada. L'Agence protégera ces espèces et leur habitat essentiel dans les aires patrimoniales. Elle appuiera aussi leur rétablissement en dirigeant l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies spécifiques, en effectuant le relevé et la surveillance de leur situation, et en exécutant des programmes d'éducation populaire. La planification du rétablissement est obligatoire en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
12 196 000	10 191 679	(2 004 321)

Note : Pour assurer la cohérence en matière de rapport, les renseignements sur le rendement du sous-sous-programme (dépenses prévues, dépenses réelles et ETP) tout au long du présent document sont compris dans le total du sous-programme respectif.

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
35	35	0

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les plans d'action pour les espèces en péril sous la juridiction de Parcs Canada sont développés.	Nombre d'aires patrimoniales protégées avec 5 espèces en péril ou plus qui ont développé un plan d'action d'ici mars 2016.	Toutes les aires patrimoniales protégées avec 5 espèces en péril ou plus auront développé un plan d'action d'ici mars 2016.	Néant

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2013-2014, Parcs Canada est entré dans une nouvelle phase de la mise en œuvre de la *Loi sur les espèces en périls* (LEP) en se concentrant sur la planification des mesures et la prise de mesures concrètes de rétablissement. Depuis 2011-2012, Parcs Canada a complété les ébauches de deux des sept plans d'action multi-espèces au niveau du site qui devront être complétés d'ici mars 2016 et a poursuivi l'élaboration d'autres plans d'action. Parcs Canada a affiché 99 % des 76 documents de rétablissement pour lesquels il est responsable; 15 de ces documents ont été affichés au cours de l'exercice fiscal 2013-2014. Ces documents fournissent les directives pour mettre en œuvre les mesures de rétablissement.

Écarts dans 1.2.1.1 – Protection des espèces en péril

Les dépenses réelles pour la Protection des espèces en péril sont de 2,0 millions de dollars de moins que les dépenses prévues pour 2013-2014. Des changements dans les niveaux de dotation et de postes vacants dans l'ensemble de l'Agence ont touché la capacité de l'Agence à dépenser les ressources allouées à la *LEP* et ont entraîné des retards dans certains projets. Tous les fonds non dépensés seront investis dans le programme de la *LEP* au cours des années suivantes.

SOUS-PROGRAMME 1.2.2 : CONSERVATION DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Description

Ce programme réalise le mandat de Parcs Canada de conserver l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux sur ses terres. Il comporte l'inventaire et l'évaluation des ressources afin d'en établir la valeur culturelle et historique; tient compte de la valeur historique des actions qui en affectent les ressources culturelles; et contrôle et examine les activités en cours. Les grandes activités tiennent compte du régime de gestion des lieux historiques nationaux : la préparation des énoncés d'intégrité commémorative, l'évaluation de l'état de l'intégrité commémorative, la planification de la gestion et des actes de conservation pour améliorer la condition de ressources culturelles, et l'efficacité des communications et des pratiques à l'appui d'une saine gestion des ressources culturelles.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
45 147 793	40 412 745	(4 735 048)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
239	212	(27)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
L'état des ressources culturelles d'importance historique nationale (niveau 1) administrées par Parcs Canada est maintenu ou amélioré.	Le pourcentage des lieux historiques nationaux où l'état des bâtiments historiques et des structures d'importance historique nationale ayant reçu une cote faible lors de l'évaluation initiale seront améliorés.	60 % des lieux historiques nationaux où l'état des bâtiments historiques et des structures d'importance historique nationale ayant reçu une cote faible lors de l'évaluation initiale seront améliorés d'ici mars 2014.	69 %

Analyse du rendement et leçons retenues

L'objectif de 60 % a été surpassé pour cet indicateur de rendement pluriannuel. Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web de Parcs Canada.[xxv] À partir de mars 2014, 9 des 13 lieux historiques nationaux (69 %), lorsque les conditions des bâtiments historiques et des travaux de génie civil d'importance nationale jugées mauvaises au cours de leur évaluation initiale (début de l'année 2001-2002), ont démontré que leur cote s'est améliorée, passant de faible à passable ou bonne, y compris Signal Hill et NCSM Haida.

L'établissement de rapport sur la condition des ressources culturelles d'importance historique nationale et la direction d'évaluations de l'intégrité commémorative rationalisées dans l'avenir continuera de fournir des données stratégiques, pertinentes et rapides pour aider Parcs Canada à aborder les lacunes en matière de conservation du patrimoine établi les plus urgentes.

Écarts dans 1.2.2 – Conservation des lieux historiques nationaux

Les dépenses réelles pour la conservation des lieux historiques nationaux sont de 4,7 millions de dollars de moins que les dépenses prévues pour 2013-2014. Cela est lié aux retards dans la mise en œuvre des projets associés au programme de conservation et

de restauration de l'Agence. Ces fonds pourront être investis dans les initiatives en cours pour 2014-2015.

SOUS-PROGRAMME 1.2.3 : VIABILITÉ DES AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION

Description

Parcs Canada est responsable en vertu de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada* de protéger et conserver des aires marines représentatives au nom des Canadiennes et des Canadiens du monde pour leur profit, leur éducation et leur plaisir. Ces aires doivent être gérées et exploitées d'une manière écologiquement viable qui réponde aux besoins des générations présentes et futures sans compromettre la structure et la fonction des écosystèmes qui leur sont associées. La gestion des aires marines de conservation engage d'autres organismes qui ont un mandat législatif sur les activités comme la pêche et la navigation maritime, des activités qui seront maintenues selon des ententes mixtes qui respectent le principe de l'utilisation écologique durable. La durabilité des aires marines nationales de conservation comporte de la recherche écologique et une surveillance afin de mieux comprendre leur état de santé, leurs processus écologiques naturels et leur biodiversité. Ces activités sont assurées au moyen de la recherche scientifique, de la planification, de rapports, de consultations publiques, négociations auprès des intervenants et des autres organismes de gestion concernés pour influencer les actions sur les terres situées près des aires patrimoniales protégées, d'ententes de gestion coopérative, de gestion adaptative et de remise en état des processus et de la biodiversité des écosystèmes. La conservation est également assurée par des activités particulières comme la sensibilisation, l'observation et l'application de la loi.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
1 885 642	1 687 878	(197 764)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
9	8	(1)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
À déterminer	À déterminer	À déterminer	s.o.

Note : Mesure du rendement en cours d'élaboration.

Analyse de rendement et leçons retenues

En 2013-2014, des progrès ont été effectués sur l'élaboration d'un cadre stratégique de la politique pour renseigner la gestion et l'utilisation des aires marines nationales de conservation dans l'intérêt durable des Canadiennes et des Canadiens et des communautés côtières. Ce cadre stratégique fournira une orientation concernant l'évaluation et la gestion de l'utilisation écologique durable, l'élaboration des plans de surveillance et d'établissement de rapports, et la délimitation pour faciliter un vaste éventail d'utilisation écologique durable tout en assurant la protection des caractéristiques naturelles ou culturelles sensibles.

SOUS-PROGRAMME 1.2.4 : CONSERVATION DES AUTRES LIEUX PATRIMONIAUX

Description

Ce programme comporte d'offrir des avis et de faire des recommandations sur les mesures de conservation pertinentes aux propriétaires et exploitants des lieux historiques nationaux qui ne sont pas administrés par Parcs Canada, et pour les autres lieux patrimoniaux protégées (édifices fédéraux du patrimoine, gares du patrimoine, lieux de sépulture des premiers ministres canadiens, et rivières du patrimoine canadien). Parcs Canada apporte son expertise en protection et contribue à assurer que le patrimoine mondial et la biodiversité sont protégés et que les grands exemples canadiens de patrimoine naturel et culturel national et international sont préservés pour les générations présentes et futures. L'engagement de Parcs Canada dans le patrimoine mondial est régi par une convention internationale dont le Canada est signataire.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
5 119 160	4 582 268	(536 892)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
22	20	(2)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les programmes de Parcs Canada appuient la conservation des ressources culturelles dans les lieux historiques administrés par des autres.	Le pourcentage des avis de Parcs Canada qui favorisent la conservation de ressources culturelles importantes dans les lieux historiques administrés par des autres et qui sont ciblés envers les endroits nécessitant un soutien.	100 % des avis de Parcs Canada favorisent la conservation de ressources culturelles importantes dans les lieux historiques administrés par des autres et sont ciblés envers les endroits nécessitant un soutien.	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2013-2014, Parcs Canada a continué de fournir des conseils et des recommandations en matière de mesures de conservation appropriées aux propriétaires d'autres lieux patrimoniaux protégés. Les conseils sur la conservation ont été fournis aux gardiens des édifices fédéraux du patrimoine importants tels que les édifices 1, 2 et 3 de l'enceinte du parlement et de l'ancien Musée de la guerre à Ottawa. Des recommandations ont été faites aux administrateurs et propriétaires des gares ferroviaires patrimoniales telles que la Gare centrale à Montréal et la Gare Union à Winnipeg. Les conseils et recommandations fournies sont conformes aux Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada et, par conséquent, garantissent que la valeur patrimoniale des lieux historiques nationaux qui ne sont pas administrés par Parcs Canada ainsi que d'autres lieux patrimoniaux sont protégés.

Les leçons apprises comprennent des conseils et des recommandations fournis de manière rapide et l'assurance de la cohérence des recommandations. Cela doit permettre au travail de s'effectuer dans une période raisonnable après que les recommandations ont été faites tout en protégeant la valeur patrimoniale de ces lieux d'une manière cohérente.

SOUS-SOUS-PROGRAMME 1.2.4.1 : PROGRAMME DE PARTAGE DES FRAIS DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Description

Parcs Canada contribue directement à préserver les lieux historiques nationaux non administrés par le gouvernement fédéral en attribuant des fonds pour les projets de conservation et de présentation à frais partagés jusqu'à concurrence d'un million de dollars. Parcs Canada appuie un nombre limité d'ententes à frais partagés pour des petits projets de conservation visant la stabilisation ou des réparations urgentes de lieux dégradés ou dont la croissance est menacée. Les bénéficiaires admissibles sont des organismes sans but lucratif, les groupes autochtones, des provinces, des territoires et des municipalités. Les particuliers et les sociétés à but lucratif n'y sont pas admissibles.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
1 283 943	1 233 117	(50 826)

Note : Pour assurer la cohérence en matière de rapport, les renseignements sur le rendement du sous-sous-programme (dépenses prévues, dépenses réelles et ETP) tout au long du présent document sont compris dans le total du sous-programme respectif.

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
2	2	0

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Des projets à frais partagés sont financés pour la conservation des lieux historiques nationaux n'étant pas la propriété du gouvernement.	Le pourcentage des ententes à frais partagés qui contribuent à la conservation des ressources culturelles d'importance nationale (niveau 1) dans les lieux historiques nationaux administrés par les autres.	100 % des ententes à frais partagés contribuent à la conservation des ressources culturelles d'importance nationale (niveau 1) dans les lieux historiques nationaux administrés par les autres.	100 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Parcs Canada concentre ses efforts à aider les autres administrateurs de lieux patrimoniaux par l'entremise de son programme de partage des coûts où il fournit des fonds et des conseils pour promouvoir la conservation des ressources culturelles d'importance nationale.

En 2013-2014, Parcs Canada a conclu une entente de contribution avec 17 lieux historiques nationaux du Canada en vue de contribuer à la conservation de ces ressources culturelles canadiennes importantes. Tous les projets liés à ces ententes (100 %) ont été réalisés avec succès. Ces projets ont été sélectionnés parmi tous les candidats, en tenant compte du niveau de menace pour les ressources d'importance nationale. Tous les travaux dans le cadre des accords ont été réalisés en conformité avec les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada,[xxvi] garantissant ainsi l'intégrité commémorative des lieux.

PROGRAMME 1.3 : APPRÉCIATION ET COMPRÉHENSION DU PUBLIC

Description

Ce programme vise à accroître la compréhension, l'appréciation, l'appui et l'engagement des Canadiennes et des Canadiens à l'égard du patrimoine naturel et historique des lieux administrés par Parcs Canada. Pour ce faire, Parcs Canada rejoint les Canadiennes et les Canadiens dans leurs vies quotidiennes lorsqu'ils sont dans leurs communautés grâce à des initiatives pertinentes et efficaces de communication et d'éducation du public en diffusion externe, et encourage l'engagement des intervenants et des partenaires dans le développement et la mise en œuvre de l'orientation future de l'Agence.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
39 473 115	39 963 357	47 013 272	43 793 272	3 829 915

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
373	327	(46)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels*
Les Canadiennes et les Canadiens apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada et appuient leur protection et leur mise en valeur.	Le pourcentage de Canadiennes et de Canadiens qui apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada	60 % de Canadiennes et de Canadiens apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, d'ici mars 2014	52 %
	Le pourcentage de Canadiennes et de Canadiens qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada	80 % de Canadiennes et de Canadiens appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, d'ici mars 2014	69 %

Source : Sondage national auprès des Canadiennes et des Canadiens de Parcs Canada (sondage téléphonique auprès de 3 764 personnes). Mesuré en 2013-2014.

Analyse du rendement et leçons retenues

Parcs Canada a connu une croissance au niveau de l'appui de la part des Canadiennes et des Canadiens (de 67 % en 2008-2009 [année de référence] à 69 % en 2013-2014) et a maintenu des niveaux d'appréciation relativement stables (de 53 % en 2008-2009 [année de référence] à 52 % en 2013-2014) au cours des cinq dernières années.[xxvii] Un bon nombre de sujets veulent accaparer le temps et l'attention des Canadiennes et des Canadiens, et lorsqu'un mouvement des niveaux d'appréciation et d'appui nécessite l'influence des valeurs sociales, ces résultats demeurent un accomplissement.

Tisser des liens avec les Canadiennes et les Canadiens dans leurs collectivités en leur facilitant les possibilités d'apprentissage et en leur permettant d'être inspirés par leur patrimoine naturel et historique est important pour favoriser l'appréciation et le soutien accordé aux lieux patrimoniaux du Canada. En 2013-2014, Parcs Canada a entrepris des initiatives de sensibilisation ciblées et proactives, beaucoup avec des partenaires, telles que :

- Un partenariat avec Google pour apporter les lieux patrimoniaux du Canada aux Canadiennes et aux Canadiens par l'imagerie panoramique à 360 ° de Street View de Google;
- Un partenariat avec Universal Music, Sennheiser, Banff Centre et Banff Lake Louise Tourism pour la présentation du « Concert Jamais Entendu » dans le parc national Banff, mettant en vedette Hedley, un groupe canadien bien connu;
- La représentation des histoires et des lieux dans les productions télévisuelles grand public (« Aventure Grandeur Nature » et le « George Stroumboulopoulos Show »);
- Un partenariat avec Air Canada et Mountain Equipment Co-op pour des concours orientés vers les voyages;
- La participation dans les festivals urbains importants dans les sites à Montréal, Toronto et Vancouver; et
- La prestation d'une deuxième année de « 1812 En Tournée » de Parcs Canada participant à 39 évènements et rejoignant personnellement environ 90 000 Canadiennes et Canadiens à ce jour.

Parcs Canada continue à reconnaître qu'il s'agit d'une répercussion cumulative et à long terme de sa présence publique et de ses interactions publiques qui sont essentielles pour aider l'Agence à atteindre ses objectifs d'augmenter l'appréciation et l'appui des Canadiennes et des Canadiens pour les lieux patrimoniaux du Canada.

Écarts dans 1.3 - Appréciation et compréhension du public

Les dépenses réelles pour le programme d'Appréciation et compréhension du public est de 3,8 millions de dollars de plus que les dépenses prévues pour 2013-2014. L'augmentation des dépenses provient des dépenses reportées de 2012-2013 qui ont été réinvesties dans des initiatives de sensibilisation proactives et ciblées.

La réduction dans les ETP est principalement un résultat de l'achèvement des mesures de rationalisation et d'efficacité un an plus tôt que prévu.

SOUS-PROGRAMME 1.3.1 : ÉDUCATION DU PUBLIC EN DIFFUSION EXTERNE ET COMMUNICATIONS EXTERNES

Description

L'éducation du public en diffusion externe et communications externes visent à favoriser les occasions qu'ont les Canadiennes et les Canadiens d'apprendre et de comprendre le patrimoine naturel et historique des lieux administrés par Parcs Canada. Ces occasions d'apprentissage sont offertes dans le cadre d'initiatives ciblées pertinentes qui répondent aux besoins et aux intérêts des auditoires et qui sont fondées sur des recherches en sciences sociales. Les relations avec le public et les médias forment la pierre angulaire des activités de communication externe et misent sur une couverture médiatique positive afin de faire connaître le mandat et les activités de Parcs Canada. Les activités du public en diffusion externe et d'éducation exploitent une gamme de

contextes d'apprentissage à la disposition des Canadiennes et des Canadiens. Ces activités se traduisent par la mise en œuvre d'initiatives, comme des expositions présentant des lieux administrés par Parcs Canada dans des musées, des jardins zoologiques et des aquariums situés en milieux urbains, ainsi que des possibilités d'apprentissage sur Internet, dans les médias imprimés, à la télévision, dans les films et dans les nouveaux médias. La portée et la pertinence de ces initiatives sont renforcées par la collaboration avec les auditoires, les intervenants et les partenaires.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
26 688 813	29 066 156	2 377 344

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
273	239	(34)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels*
Les Canadiennes et les Canadiens apprennent au sujet du patrimoine des lieux administrés par Parcs Canada et comprennent que ces lieux sont protégés et mis en valeur en leur nom.	Augmenter le pourcentage de Canadiennes et de Canadiens qui considèrent qu'ils ont appris au sujet du patrimoine des lieux administrés par Parcs Canada.	Augmenter le pourcentage de Canadiennes et de Canadiens qui considèrent qu'ils ont appris au sujet du patrimoine des lieux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2014.	38 %
	Augmenter le pourcentage de Canadiennes et de Canadiens qui comprennent que les lieux de valeur significative nationale administrés par Parcs	Augmenter le pourcentage de Canadiennes et de Canadiens qui comprennent que les lieux de valeur significative nationale administrés par Parcs	91 %

	Canada sont protégés et mis en valeur en leur nom.	Canada sont protégés et mis en valeur en leur nom d'ici mars 2014.	

*Source : Sondage national auprès des Canadiennes et des Canadiens de Parcs Canada (sondage téléphonique auprès de 3 764 personnes). Mesuré en 2013-2014.

Analyse de rendement et leçons retenues

Les données de référence pour la compréhension et l'apprentissage ont été mesurées en 2011-2012. L'année 2011 a été soulignée par les célébrations du centenaire de Parcs Canada et par des promotions et des événements spéciaux additionnels qui ont eu l'effet d'une présence intensifiée du public. Les initiatives de sensibilisation entreprises en 2013-2014 étaient tout aussi diverses et considérables, et ont engendré des résultats d'apprentissage (38 %) qui se rapprochent de ceux atteints en 2011 (42 %). Les résultats correspondant au niveau de compréhension (91 %) demeurent conformes aux résultats des données de référence de 2011-2012 (90 %).

Parcs Canada a entrepris un nombre d'initiatives de sensibilisation ciblées et proactives en 2013-2014 pour maintenir sa présence, y compris :

- Le lancement d'un livre à propos du HMS Investigator « Perdu sous la banquise », qui a reçu une couverture médiatique considérable;
- Un soutien au travail de la Société géographique royale du Canada pour la présentation de « De grands espaces pour tous », une carte géographique géante pour faire connaître les lieux patrimoniaux aux élèves du primaire;
- La collaboration avec la fondation Éco Héros et le magazine *Owl Kids* pour faire découvrir les lieux les plus précieux du Canada aux enfants et aux jeunes;
- Le lancement de la troisième édition annuelle du concours « La sortie scolaire la plus cool » en collaboration avec Éducation Canadian Geographic, Nature Canada et l'Institut Historica-Dominion et Air Canada; et,
- La collaboration avec le National Geographic et le US National Park Service pour la publication de « 1812 : Le guide de voyage sur la guerre qui a forgé le destin d'un continent » en anglais et en français.

Parcs Canada a également rejoint les Canadiennes et les Canadiens par les moyens suivants :

- Couverture positive des médias acquis aux niveaux national, régional et local sur diverses plateformes médiatiques;
- Deux jeunes ambassadeurs, qui ont aidé à inspirer les jeunes à explorer les lieux patrimoniaux;
- L'établissement de huit clubs de campus de Parcs Canada dans des institutions postsecondaires; et,

- Des articles de fond dans les magazines suivants : *Archaeology*, *Canadian Geographic*, *Diver*, *L'actualité*, *Nature Sauvage* et *Terra Sauvage*.

Parcs Canada continue à prendre conscience que pour inspirer les Canadiennes et les Canadiens à l'égard des lieux patrimoniaux, il faut mettre en œuvre une approche proactive et constante comportant un éventail diversifié de plates-formes, de contenus, de sites et de partenaires afin de rejoindre les Canadiennes et les Canadiens d'une manière qui leur est significative.

Écarts dans 1.3.1 – Éducation du public en diffusion externe et communications externes

Les dépenses réelles de l'Éducation du public en diffusion externe et communications externes sont de 2,4 millions de dollars plus élevées que les dépenses prévues pour 2013-2014. L'augmentation des dépenses provient des dépenses reportées de 2012-2013 qui ont été réinvesties dans des initiatives de sensibilisation proactive et ciblées.

La réduction dans les ETP est principalement un résultat de l'achèvement des mesures de rationalisation et d'efficacité un an plus tôt que prévu.

SOUS-PROGRAMME 1.3.2 : ENGAGEMENT DES INTERVENANTS ET DES PARTENAIRES

Description

L'appui et la participation active des intervenants et des partenaires de Parcs Canada sont essentiels à la réalisation des programmes de l'Agence et au maintien de leur pertinence. Les intervenants de Parcs Canada proviennent de toutes les sphères de la société canadienne, et comprennent tant des particuliers que des groupes et des organisations qui s'intéressent aux actions et à l'orientation de l'Agence. Les activités d'engagement des intervenants permettent de renseigner l'Agence sur les besoins et les priorités des Canadiennes et des Canadiens, qui pourront alors servir de fondement aux activités et à l'orientation de Parcs Canada. Les intervenants s'engagent avec Parcs Canada dans le cadre d'une vaste gamme d'activités réalisées dans l'ensemble de l'organisation et qui les intéressent, comme la Table ronde du Ministre sur Parcs Canada, des processus de consultation officiels et non officiels et le Programme national de bénévolat. Parcs Canada a également établi des ententes de partenariat avec un vaste éventail d'organisations pour concrétiser des buts et des objectifs communs. Parmi les partenaires provenant du secteur sans but lucratif, notons d'autres ministères, des organisations non gouvernementales, divers établissements d'enseignement de même que des associations coopérantes. Parcs Canada a également conclu des partenariats stratégiques au sein du secteur à but lucratif. L'engagement des intervenants et des partenaires favorise l'obtention de résultats dans toutes les activités de programme et se traduit par la création et l'enrichissement de possibilités pour les Canadiennes et les Canadiens de découvrir et de développer un lien avec leurs lieux patrimoniaux protégés.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
13 274 302	14 727 116	1 452 813

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
100	88	(12)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels*
Les intervenants et les partenaires sont engagés dans la protection et la mise en valeur des lieux administrés par Parcs Canada.	Augmenter le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux administrés par Parcs Canada.	Augmenter le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2014.	Non mesurés en 2013-2014
	Augmenter le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui pensent qu'ils ont la possibilité d'influencer et de contribuer aux activités de Parcs Canada.	Augmenter le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui pensent qu'ils ont la possibilité d'influencer et de contribuer aux activités de Parcs Canada d'ici mars 2014.	Non mesurés en 2013-2014

* Source : Sondage auprès de l'engagement des intervenants et des partenaires de Parcs Canada (sondage en ligne par invitation, 781 participants). Non mesuré en 2013-2014.

Analyse du rendement et leçons retenues

Parcs Canada a établi des données de référence pour ses objectifs de rendement grâce à l'Étude d'engagement des partenaires et des intervenants, réalisée en 2009-2010.[xxviii] L'enquête a révélé que 82 % des intervenants et des partenaires appuient la protection et la présentation des lieux administrés par Parcs Canada, et que 41 % estiment qu'ils ont

la possibilité d'influencer et de contribuer aux activités de Parcs Canada. L'Agence n'a pas mesuré ces objectifs de rendement en 2013-2014 afin d'évaluer le progrès.

Pour atteindre les Canadiennes et les Canadiens et les faire participer à la découverte, l'appréciation et l'appui aux lieux naturels et historiques du Canada, Parcs Canada apprécie le fait qu'il doit travailler en étroite collaboration avec ses partenaires. Afin d'accroître et de maximiser sa portée en 2013-2014, Parcs Canada a collaboré avec un éventail de partenaires sur les initiatives associées avec des objectifs mutuels et complémentaires, telles que rapprocher les jeunes et les familles de la nature et de l'histoire; faire connaître la biodiversité et la conservation; et encourager les visites.

Parcs Canada continue d'apprendre qu'il y a une valeur et un avantage considérable à intégrer le contenu de Parcs Canada aux programmes et plates-formes des autres et à les maximiser. Cette approche continue de favoriser de nouvelles et excitantes possibilités d'apporter les histoires et les expériences des lieux de Parcs Canada aux Canadiennes et aux Canadiens de multiples façons.

Écarts dans 1.3.2 – Engagement des intervenants et des partenaires

Les dépenses réelles pour l'Engagement des intervenants et des partenaires sont de 1,5 million de dollars plus élevées que les dépenses prévues pour 2013-2014. L'augmentation des dépenses provient des dépenses reportées de 2012-2013 qui ont été réinvesties dans des initiatives de sensibilisation proactive et ciblées.

La réduction dans les ETP est principalement un résultat de l'achèvement des mesures de rationalisation et d'efficacité un an plus tôt que prévu.

PROGRAMME 1.4 : EXPÉRIENCE DU VISITEUR

Description

Ce programme appuie les occasions offertes à environ 20 millions de visiteurs canadiens et étrangers qui visitent les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada chaque année. L'expérience du visiteur est la somme totale des interactions personnelles d'un visiteur avec le lieu patrimonial protégé, qui l'aide à comprendre l'endroit et à s'en rapprocher. L'expérience du visiteur commence par la sensibilisation au lieu, suivie par la planification, le voyage et l'accueil et l'orientation à l'arrivée. Une fois sur place, le visiteur peut participer à des activités récréatives et à des activités d'interprétation, utiliser les types d'hébergement, les sentiers, les installations, les services et d'autres éléments connexes. Ceci est ensuite suivi du départ et de la relation permanente après la visite. Les investissements réalisés dans les différentes étapes du cycle de l'expérience du visiteur favorisent les occasions d'apprentissage et d'appréciation, créant ainsi un sentiment d'attachement personnel à l'égard du lieu et favorisant le maintien de la pertinence des lieux patrimoniaux protégés du Canada aux yeux des Canadiennes et des Canadiens.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
226 350 936	235 484 436	293 025 793	263 655 992	28 171 556

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
2 090	1 923	(167)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels*
Les visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage éprouvent un sentiment d'attachement personnel aux lieux visités.	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui considèrent le lieu significatif[xxix] pour eux.	En moyenne, 85 % des visiteurs à tous les endroits faisant l'objet d'un sondage considèrent le lieu significatif.	84 %
	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui sont satisfaits[xxx] de leur visite.	En moyenne, 90 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage sont satisfaits de leur visite.	94 %
	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui sont très satisfaits de leur visite.	En moyenne, 50 % des visiteurs sont très satisfaits de leur visite.	71 %

*Source : Programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada (Sondage auprès des visiteurs, 4 274 sondages retournés provenant de 11 lieux). Mesuré en 2013-2014.

Analyse sur le rendement et leçons retenues

En 2013-2014, Parcs Canada a presque entièrement atteint ou a dépassé tous ses objectifs de rendement en ce qui concerne le pourcentage de visiteurs dans les lieux

sondés qui estiment que le lieu en question est important pour eux et qui se sont dits satisfaits ou très satisfaits de leur visite.[xxxi] Globalement, 82 % des visiteurs des lieux sondés en 2013-2014 étaient des Canadiennes et des Canadiens et 69 % des visiteurs visitaient pour la première fois.

L'Agence continue de renforcer ses réussites passées d'inspirer les Canadiennes et les Canadiens à visiter et revisiter les lieux patrimoniaux, et les aider à s'en rapprocher. L'Agence a continué de promouvoir les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux dans des périodes stratégiques de l'année. Les outils de planification de voyage ont été mis à jour en gardant les besoins des visiteurs en tête, et les renseignements de planification de voyage étaient plus ciblés et rendus disponibles plus tôt au cours de l'année afin d'inspirer les Canadiennes et les Canadiens à considérer les lieux naturels et historiques du Canada en tant que destinations de choix lorsqu'ils planifient leurs vacances. Parcs Canada a élargi son programme d'hébergement diversifié, a continué de tenir des évènements spéciaux et a poursuivi ses activités et programmes populaires pour améliorer l'expérience des visiteurs et faciliter la création d'attachement personnelle avec les lieux de Parcs Canada (p. ex. « Xplorateurs », programmes « Initiation à», « chocolat HERITAGE »). Parcs Canada a également été reconnu par Trip Advisor pour leur Prix Traveller's Choice pour les Meilleures attractions 2013 (pour le Lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg, le Lieu historique national Signal Hill et le Lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax).

La signification ancrée dans la structure du lieu, les possibilités de satisfaire les intérêts récréatifs et d'apprentissage, la splendeur de l'environnement naturel, la fierté dans les efforts de conservation du Canada, et les traditions familiales font partie des nombreuses raisons et/ou expériences qui laissent une impression durable des trésors naturels et historiques du Canada dans les cœurs et les esprits des Canadiennes et des Canadiens. Parcs Canada doit continuer de faire appel à ce vaste éventail d'intérêts, de besoins et d'attentes entraînant des expériences significatives et satisfaisantes pour les générations à venir.

Écarts dans 1.4 – Expérience du visiteur

Les dépenses réelles pour l'Expérience du visiteur sont de 28,2 millions de dollars de plus que les dépenses prévues pour 2013-2014. Cela est principalement dû aux investissements accrus dans les services aux visiteurs et aux biens d'interprétation de l'Agence.

La réduction dans les ETP est principalement un résultat de l'achèvement des mesures de rationalisation et d'efficacité un an plus tôt que prévu.

SOUS-PROGRAMME 1.4.1 : ÉTUDE DE MARCHÉ ET PROMOTION

Description

Ce programme vise à améliorer la connaissance et la compréhension des besoins et attentes des visiteurs actuels et potentiels au moyen de travaux de surveillance et d'analyse en sciences sociales dans le but d'améliorer la qualité, l'opportunité et l'efficacité des décisions prises relativement aux services et aux produits offerts par Parcs Canada. Cela comporte la surveillance sur l'évolution du contexte social pour comprendre et réagir aux nouvelles tendances du touristiques, récréatives et en matière de loisirs et pour comprendre les attitudes des Canadiennes et des Canadiens à l'égard des lieux patrimoniaux protégés et les connaissances qu'ils en ont. Cela comporte également des activités nationales et internationales de promotion du tourisme menées pour informer et attirer les visiteurs au moyen de communications ciblées et de relations forgées avec l'industrie du tourisme.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
20 945 880	19 738 742	(1 207 138)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
147	135	(12)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels*
Les Canadiennes et les Canadiens visitent les lieux administrés par Parcs Canada.	Le nombre de visites aux lieux administrés par Parcs Canada.	22,4 millions de visiteurs aux lieux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2015.	20,7 millions

* Source : Statistiques de l'assistance de Parcs Canada. Mesuré en 2013-2014. Environ 230 000 visites de moins ont été enregistrées en 2013-2014 (par rapport à 2012-2013) dues aux fermetures d'installations (p. ex. pour des rénovations) et des changements opérationnels. Environ 679 000 visites de moins peuvent être justifiées par des évènements semblables depuis 2008-2009.

Analyse du rendement et leçons retenues

L'objectif de 2015 pour Parcs Canada peut encore être atteint. Les visites des lieux les plus précieux du Canada étaient de 20,7 millions de 2013-2014, statistiquement correspondantes à celles de 2012-2013 (20,6 millions). Les visites relativement stables se sont déroulées dans une année où la saison d'exploitation a été raccourcie dans la plupart des lieux administrés par Parcs Canada et où le parc national Banff et d'autres dans la région ont dû être fermé temporairement en raison des inondations de juin en Alberta. Les résultats continuent de laisser croire que la répercussion cumulative continue des initiatives éclairées par des recherches de Parcs Canada, la promotion ciblée du tourisme dans les plates-formes de médias, les investissements en capital dans les infrastructures orientés vers les visiteurs et ses relations dans l'industrie aident à renverser la tendance à la baisse précédente des visites.

Les investissements du gouvernement du Canada pour le 300e anniversaire de la fondation de Louisbourg (« Louisbourg 300 ») ont eu des effets positifs sur les visites de la région du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse. Les visites de la Forteresse-de-Louisbourg ont augmenté de 36 % au cours de l'année 2012-2013. Le parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton a également profité des célébrations de Louisbourg 300; son assistance a augmenté de 18 % au cours de l'année précédente.

Les lieux de Parcs Canada sont d'importantes composantes de l'industrie du tourisme, apportant des avantages économiques aux communautés dans l'ensemble du pays. En 2013-2014, l'Agence a été reconnue dans la région de l'Atlantique pour ses efforts de collaboration afin d'encourager les visites. Parcs Canada a été gratifiée du Prix partenariat de l'industrie touristique 2013 de l'Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick (parc national Fundy).

Parcs Canada continue de reconnaître qu'il y a encore des Canadiennes et des Canadiens qui n'ont pas visité les lieux les plus précieux du Canada et qui n'ont pas connu ce que des millions de leur concitoyens canadiens qui aiment et chérissent ces lieux connaissent déjà. Elle reconnaît que pour inciter les Canadiennes et les Canadiens à visiter leurs lieux patrimoniaux nationaux, elle doit continuer à mener une approche stratégique et proactive pour faire la promotion des lieux naturels et historiques du Canada et ainsi sensibiliser le public sur les produits, les services et les expériences proposés.

SOUS-PROGRAMME 1.4.2 : INTERPRÉTATION DES PARCS NATIONAUX

Description

Ce programme a pour but d'assurer que les visiteurs aient des occasions de découvrir le parc national visité et ses ressources naturelles et culturelles, d'approfondir leurs connaissances à son sujet, d'apprécier et d'en profiter et de comprendre leur importance pour le Canada. Il comporte des programmes personnels offerts par le personnel ou les

partenaires de Parcs Canada, comme des randonnées guidées, et les programmes non personnels offerts sur place, comme des expositions, des publications et le matériel audio-visuel et les nouveaux médias afin de s'assurer que leur visite est significative et adaptée à leurs besoins en matière d'apprentissage et à leurs intérêts.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
9 530 265	11 100 955	1 570 690

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
132	121	(11)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels*
Les visiteurs aux parcs nationaux faisant l'objet d'un sondage ont appris de leur expérience et de leur participation active.	En moyenne, le pourcentage des visiteurs qui considèrent avoir appris au sujet du patrimoine naturel du lieu.	En moyenne, 60 % des visiteurs aux parcs nationaux faisant l'objet d'un sondage considèrent avoir appris au sujet du patrimoine naturel du lieu.	79 %

*Source : Programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada (Sondage auprès des visiteurs, 802 sondages retournés provenant de deux lieux). Mesuré en 2013-2014.

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2013-2014, Parcs Canada a dépassé son objectif de rendement relatif au pourcentage de visiteurs dans les parcs nationaux sondés qui considèrent avoir appris des choses sur le patrimoine naturel du lieu. En moyenne, 79 % des visiteurs estiment avoir appris des choses sur le patrimoine du parc national qu'ils visitaient.[xxxii] De plus, 79 % des visiteurs ont été satisfaits des activités d'apprentissage qui leur étaient disponibles en 2013-2014, lesquelles comprenaient des documents imprimés, des visites auto-guidées, des échanges en personne avec le personnel, des expositions, des panneaux d'interprétation, des randonnées guidées par le personnel et des présentations.

L'apprentissage par l'expérience et la participation active permet aux visiteurs de développer un attachement personnel à l'égard des parcs nationaux qu'ils visitent. Parcs Canada reconnaît que les intérêts des Canadiennes et des Canadiens sont variés, tout comme le sont les façons dont les gens apprennent et veulent faire l'expérience d'un lieu. Certaines personnes préfèrent apprendre par elles-mêmes grâce à des activités passives, tandis que d'autres préfèrent apprendre par l'interaction avec d'autres. Par conséquent, l'Agence offre aux visiteurs diverses façons de découvrir le parc national qu'ils visitent, d'apprendre des choses à son sujet, de l'apprécier et d'en profiter. Parcs Canada a encore offert son programme « Xplorateurs » aux parcs nationaux en 2013-2014. Le programme comprend des jeux, des casse-têtes et des récompenses, et est conçu pour être une façon amusante et interactive permettant aux enfants de 6 à 11 ans d'en apprendre davantage sur les lieux naturels de Parcs Canada, de les explorer et de les découvrir avec leur famille. Les renseignements d'interprétation de qualité, les marches guidées et les expositions continuent d'être offerts en 2013-2014, dans le cadre de l'offre de service des parcs nationaux.

Parcs Canada comprend que l'apprentissage se fait de manière personnelle. Les visiteurs décident de ce qu'ils gardent de leur expérience et les mécanismes qui leur sont importants dans l'apprentissage de quelque chose de nouveau à propos du lieu qu'ils visitent. Faciliter un éventail de possibilités significatives pour accommoder un éventail diversifié de visiteurs demeure donc une précieuse contribution de Parcs Canada.

Écart dans 1.4.2 – Interprétation des parcs nationaux

Les dépenses réelles pour l'Interprétation des parcs nationaux sont de 1,5 million de dollars plus élevées que les dépenses prévues pour 2013-2014. Cela est dû à l'augmentation des investissements dans les initiatives pour attirer de nouveaux visiteurs et fournir de nouvelles offres de services.

La réduction dans les ETP est principalement un résultat de l'achèvement des mesures de rationalisation et d'efficacité un an plus tôt que prévu.

SOUS-PROGRAMME 1.4.3 : OFFRE DE SERVICE AUX VISITEURS DES PARCS NATIONAUX

Description

Ce programme appuie approximativement 12 millions de visites effectuées chaque année dans les parcs nationaux du Canada par des visiteurs canadiens et étrangers. L'expérience du visiteur dans un parc national vise à favoriser la découverte et le plaisir. En fonction du cycle de l'expérience du visiteur, les activités et les services offerts comprennent la communication de renseignements de qualité relatifs à la planification de la visite, avant la visite et une fois sur place, l'accueil et l'orientation, des terrains de camping, des sentiers, des installations, des activités récréatives, des activités spéciales, le maintien des relations après la visite, ainsi que des activités de prévention et d'application de la loi relativement à l'expérience du visiteur.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
130 621 413	144 422 448	13 801 035

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
991	912	(79)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels*
Les visiteurs aux parcs nationaux faisant l'objet d'un sondage ont aimé leur visite.	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui ont aimé leur visite.	En moyenne, 90 % des visiteurs aux parcs nationaux faisant l'objet d'un sondage ont aimé leur visite.	93 %

*Source : Programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada (Sondage auprès des visiteurs, 802 sondages retournés provenant de deux lieux). Mesuré en 2013-2014.

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2013-2014, Parcs Canada a dépassé son objectif de rendement relatif à la jouissance des lieux. En moyenne, 93 % des visiteurs des parcs nationaux sondés ont aimé leur visite.[xxxiii] De plus, 85 % des visiteurs des parcs nationaux sondés ont été contents de la qualité des activités, de la qualité des services et du montant du droit d'entrée, alors que 82 % ont été satisfaits de l'offre récréative et 96 % de l'accueil à leur arrivée. Ces résultats indiquent une contribution positive au résultat global attendu du programme de l'expérience du visiteur qui vise à développer un attachement personnel des visiteurs à l'égard des lieux qu'ils visitent.

Pour encourager la découverte et la jouissance des parcs nationaux du Canada, Parcs Canada a entrepris un certain nombre d'initiatives ciblées en 2013-2014 :

- Mise à jour du système de réservation des emplacements de camping, offrant des renseignements améliorés aux visiteurs et des possibilités d'effectuer des réservations pour les activités et l'hébergement;
- Poursuivre l'offre d'autres hébergements possibles pour la nuit, tels que des yourtes, des tipis, des chalets rustiques et des tentes oTENTik;
- Partenariat avec l'organisme Parkbus pour amener les visiteurs du grand Toronto aux parcs nationaux de la région ontarienne de la baie Georgienne;
- Mise à jour des publications de planification de voyage pour inclure les activités offertes aux jeunes et aux familles;
- Accueil d'événements spéciaux;
- Sessions d'« Initiation au camping », permettant aux familles, aux Néo-Canadiennes et aux Néo-Canadiens et à d'autres, d'apprendre en toute sécurité les rudiments du camping et de découvrir le plaisir de camper; et
- Poursuivre les programmes de partenariat pour offrir le droit d'entrée gratuit pour les étudiants de 8e année et de secondaire 2 et organisation du concours « La sortie scolaire la plus cool ».

Parcs Canada continue de reconnaître qu'une offre de base cohérente qui attire un large éventail de Canadiennes et de Canadiens est nécessaire pour soutenir la croissance du nombre de visiteurs. Aussi, pour assurer un succès continu, l'Agence doit offrir des programmes et des services de grande qualité et permettre aux Canadiennes et aux Canadiens de planifier facilement leur visite. Les partenaires sont également inestimables pour faciliter les possibilités de mobiliser les Canadiennes et les Canadiens et d'encourager les visites. Des activités de promotion ciblées, des programmes et des services de qualité, ainsi que des outils de planification de voyage simples et des partenariats stratégiques aideront à inciter les Canadiennes et les Canadiens à venir profiter d'un parc national, dans le cadre de leurs vacances ou de leurs aventures de fin de semaine, dans les années à venir.

Écarts dans 1.4.3 – Offre de service aux visiteurs des parcs nationaux

Les dépenses réelles pour l'Offre de service aux visiteurs des parcs nationaux sont de 13,8 millions de dollars de plus que les dépenses prévues pour 2013-2014. Cela est dû aux investissements accrus dans les services aux visiteurs et aux biens d'interprétation de l'Agence.

La réduction dans les ETP est principalement un résultat de l'achèvement des mesures de rationalisation et d'efficacité un an plus tôt que prévu.

SOUS-SOUS-PROGRAMME 1.4.3.1 : SÉCURITÉ DU VISITEUR

Description

Ce programme vise à réduire de façon proactive la probabilité d'incidents portant atteinte à la sécurité des visiteurs grâce à une approche globale de la gestion des risques

et à des mesures de réponse adéquates. Parcs Canada collaborera étroitement avec les ministères, les organismes non gouvernementaux et les fournisseurs de services afin de coordonner les projets de planification et de mise en œuvre des interventions.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
8 969 396	9 917 073	947 677

Note : Pour assurer la cohérence en matière de rapport, les renseignements sur le rendement du sous-sous-programme (dépenses prévues, dépenses réelles et ETP) tout au long du présent document sont compris dans le total du sous-programme respectif.

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
58	53	(5)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
La sécurité du visiteur est assurée.	s.o.	s.o.	s.o.

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2013-2014, un progrès a été effectué sur la mise en œuvre des exigences identifiées dans la Directive sur la sécurité des visiteurs pour tous les lieux administrés par Parcs Canada. Ces exigences comprennent une orientation liée aux programmes de prévention, aux évaluations des dangers, aux évaluations des risques, aux exigences en matière de niveaux de service et de formation et les plans de sécurité des visiteurs. Une fois que la mise en œuvre sera achevée, elle aidera à réduire le nombre et la gravité des incidents nécessitant une intervention de recherche et de sauvetage.

SOUS-PROGRAMME 1.4.4 : INTERPRÉTATION DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Description

Ce programme a pour but d'assurer que les visiteurs aient des occasions de découvrir le lieu historique visité et ses ressources culturelles, d'approfondir leurs connaissances à son sujet, d'apprécier et d'en profiter, et de comprendre leur importance pour le Canada. Il comporte des programmes personnels offerts par le personnel ou les partenaires de Parcs Canada, comme les animateurs en costume d'époque et les visites guidées, et les programmes non personnels offerts sur place, comme des expositions, des publications et le matériel audio-visuel et les nouveaux médias afin de s'assurer que leur visite est significative et adaptée à leurs besoins en matière d'apprentissage et à leurs intérêts.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
25 513 497	29 718 394	4 204 897

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
367	338	(29)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels*
Les visiteurs des lieux historiques nationaux faisant l'objet d'un sondage ont appris de leur expérience et de leur participation active.	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui considèrent avoir appris au sujet du patrimoine culturel du lieu.	En moyenne, 85 % des visiteurs aux lieux historiques nationaux faisant l'objet d'un sondage considèrent avoir appris au sujet du patrimoine culturel du lieu.	91 %

*Source : Programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada (Sondage auprès des visiteurs, 3 472 sondages retournés provenant de neuf lieux). Mesuré en 2013-2014.

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2013-2014, Parcs Canada a dépassé son objectif de rendement relatif au pourcentage de visiteurs dans les lieux historiques sondés qui considèrent avoir appris des choses sur le patrimoine culturel du lieu.[xxxiv] En moyenne, 91 % des visiteurs estiment avoir appris des choses sur le patrimoine du lieu historique national qu'ils visitaient. De plus, 86 % des visiteurs des lieux historiques nationaux ont été satisfaits des activités d'apprentissage qui leur étaient disponibles, lesquelles comprenaient des documents imprimés, des visites auto-guidées, un échange en personne avec le personnel, des expositions, des panneaux d'interprétation, des randonnées avec guide et des présentations et des démonstrations.

Parcs Canada reconnaît que les intérêts des Canadiennes et des Canadiens sont variés, tout comme le sont les façons dont les gens apprennent et veulent faire l'expérience d'un lieu. Certaines personnes préfèrent apprendre par elles-mêmes grâce à des activités passives, tandis que d'autres préfèrent apprendre par l'interaction avec d'autres. Par conséquent, l'Agence offre aux visiteurs diverses façons de découvrir le lieu historique national qu'ils visitent, d'apprendre des choses à son sujet, de l'apprécier et d'en profiter. Parcs Canada a encore offert son programme « Xplorateurs » aux lieux historiques nationaux en 2013-2014. Le programme comprend des jeux, des casse-têtes et des prix, et est conçu pour être une façon amusante et interactive permettant aux enfants de 6 à 11 ans d'apprendre, d'explorer et de découvrir les lieux culturels de Parcs Canada avec leur famille. L'outil d'apprentissage interactif GPS « Explora » a été élargi et offert à des lieux historiques nationaux supplémentaires. Les renseignements d'interprétation de qualité, les randonnées guidées et les expositions continuent d'être offerts en 2013-2014, dans le cadre de l'offre de service aux lieux historiques nationaux.

L'apprentissage par l'expérience et la participation active permettent aux visiteurs de développer un attachement personnel à l'égard des lieux historiques nationaux qu'ils visitent. Les visiteurs décident de ce qu'ils gardent de leur expérience et les mécanismes qui leur sont importants dans l'apprentissage de quelque chose de nouveau à propos du lieu qu'ils visitent. Faciliter un éventail de possibilités significatives pour accommoder un éventail diversifié de visiteurs demeure donc une précieuse contribution offerte par Parcs Canada.

Écarts dans 1.4.4 – Interprétation des lieux historiques nationaux

Les dépenses réelles pour l'Interprétation des lieux historiques nationaux sont de 4,2 millions de dollars plus élevées que les dépenses prévues pour 2013-2014. Cela est principalement dû aux coûts de mise en œuvre de visites auto-guidées de lieux historiques nationaux.

La réduction dans les ETP est principalement un résultat de l'achèvement des mesures de rationalisation et d'efficacité réalisées un an plus tôt que prévu.

SOUS-PROGRAMME 1.4.5 : OFFRE DE SERVICES AUX VISITEURS DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Description

Ce programme appuie les quelque 8 millions de visites effectuées chaque année dans les lieux historiques nationaux du Canada par des visiteurs canadiens et étrangers. Dans les lieux historiques nationaux, l'expérience du visiteur vise à favoriser la découverte et le plaisir. En fonction du cycle de l'expérience du visiteur, les activités et les services offerts comprennent la communication de renseignements de qualité relatifs à la planification de la visite, avant la visite et une fois sur place, l'accueil et l'orientation, des sentiers, des installations, des activités récréatives, des activités spéciales, le maintien des relations après la visite, ainsi que des activités de prévention et d'application de la loi relativement à l'expérience du visiteur.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
46 801 441	56 262 035	9 460 594

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
439	404	(35)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels*
Les visiteurs aux lieux historiques nationaux faisant l'objet d'un sondage ont aimé leur visite.	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui ont aimé leur visite.	En moyenne, 90 % des visiteurs aux lieux historiques nationaux faisant l'objet d'un sondage ont aimé leur visite.	94 %

*Source : Programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada (Sondage auprès des visiteurs, 3 472 sondages retournés provenant de 9 lieux). Mesuré en 2013-2014.

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2013-2014, Parcs Canada a dépassé son objectif de rendement relatif au pourcentage de visiteurs dans les lieux historiques sondés qui se disent satisfaits de leur visite. En moyenne, 94 % des visiteurs des lieux historiques nationaux sondés sont satisfaits de leur visite.[xxxv] En outre, environ 86 % des visiteurs des lieux historiques nationaux sondés en 2012-2013 étaient satisfaits de la qualité des activités, 91 % de la qualité des services, 92 % de la valeur par rapport au tarif d'entrée, 97 % de l'accueil à l'arrivée et 98 % du service dans la langue de leur choix.

Pour encourager la découverte et la jouissance des lieux historiques nationaux du Canada, Parcs Canada a entrepris un certain nombre d'initiatives ciblées en 2013-2014 :

- Mise à jour des publications de planification de voyage avec les activités offertes aux jeunes et aux familles;
- Accueil d'événements spéciaux, dont plusieurs inspirés par la guerre de 1812 et de la Journée des parcs;
- Poursuite de l'accueil « Initiation au camping » dans certains lieux historiques, une activité normalement associée aux parcs. Ces événements ont permis aux familles, aux Néo-Canadiennes et aux Néo-Canadiens, et à toutes les personnes intéressées par le camping d'apprendre en toute sécurité les rudiments du camping et de découvrir le plaisir du camping, tout en étant entourés par l'histoire;
- Poursuite de son programme « chocolat HERITAGE »; et
- Poursuite des programmes de partenariat pour offrir le droit d'entrée gratuit pour les étudiants de 8e année et de secondaire 2 et organisation du concours « La sortie scolaire la plus cool ».

Les visiteurs des lieux historiques nationaux apprécient leur visite, mais pour assurer un succès continu, l'Agence doit offrir des programmes et des services de grande qualité et permettre aux Canadiennes et aux Canadiens de planifier facilement leur visite. Les partenaires sont également inestimables pour faciliter les possibilités de mobiliser les Canadiennes et les Canadiens et d'encourager les visites. La promotion ciblée, les programmes et services de qualité, les outils de planification facile de voyage, et les partenariats stratégiques aideront à inspirer les Canadiennes et Canadiens à venir et apprécier les lieux historiques nationaux, dans le cadre de leurs plans de vacances ou d'escapades de fin de semaine, dans les années à venir.

Écarts dans 1.4.5 – Offre de services aux visiteurs des lieux historiques nationaux

Les dépenses réelles pour l'offre de service aux visiteurs des lieux historiques nationaux sont de 9,5 millions de dollars de plus que les dépenses prévues pour 2013-2014. Cela est principalement dû aux investissements accrus dans les services aux visiteurs et aux biens d'interprétation de l'Agence.

La réduction dans les ETP est principalement un résultat de la l'achèvement des mesures de rationalisation et d'efficacité un an plus tôt que prévu.

SOUS-PROGRAMME 1.4.6 : INTERPRÉTATION DES AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION

Description

Ce programme a pour but d'assurer que les visiteurs aient des occasions de découvrir l'aire marine nationale de conservation visitée et ses ressources culturelles et naturelles, d'approfondir leurs connaissances à son sujet, d'apprécier et d'en profiter, et de comprendre leur importance pour le Canada. Il comporte des programmes personnels offerts par le personnel ou les partenaires de Parcs Canada, comme les visites guidées, et les programmes non personnels offerts sur place, comme des expositions, des publications et le matériel audio-visuel et les nouveaux médias afin de s'assurer que leur visite est significative et adaptée à leurs besoins en matière d'apprentissage et à leurs intérêts.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
887 338	1 033 581	146 243

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
3	3	0

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les visiteurs aux aires marines nationales de conservation faisant l'objet d'un sondage ont appris de leur expérience et de leur participation active.	À déterminer	À déterminer	s.o.

Analyse du rendement et leçons retenues

Le programme de Parcs Canada relatif aux aires marines nationales de conservation est en phase de développement. À l'heure actuelle, seules deux aires marines nationales de conservation proposent une offre d'interprétation bien établie : le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et le parc-marin national Fathom Five. Il n'y a pas de résultats pour ce programme en 2013-2014, car aucun parc marin n'a été évalué.

SOUS-PROGRAMME 1.4.7 : OFFRE DE SERVICES AUX VISITEURS DES AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION

Description

Ce programme appuie les visites effectuées dans les aires marines nationales de conservation du Canada par des visiteurs canadiens et étrangers. Dans les aires marines nationales de conservation, l'expérience du visiteur vise à favoriser la découverte et le plaisir. En fonction du cycle de l'expérience du visiteur, les activités et les services offerts comprennent la communication de renseignements de qualité relatifs à la planification de la visite, avant la visite et une fois sur place, l'accueil et l'orientation, des sentiers, des installations, des activités récréatives, des activités spéciales, le maintien des relations après la visite, ainsi que des activités de prévention et d'application de la loi relativement à l'expérience du visiteur.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
1 184 601	1 379 836	195 235

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
11	10	(1)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les visiteurs aux aires	En moyenne, le	En moyenne, 90 % des	s.o.

marines nationales de conservation faisant l'objet d'un sondage ont aimé leur visite.	pourcentage de visiteurs qui ont aimé leur visite.	visiteurs aux aires marines nationales de conservation faisant l'objet d'un sondage ont aimé leur visite.	

Analyse du rendement et leçons retenues

Le programme de Parcs Canada relatif aux aires marines nationales de conservation est en phase de développement. Actuellement, seules deux aires marines nationales de conservation proposent une offre de services aux visiteurs entièrement développée : le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et le parc marin national Fathom Five. Il n'y a pas de résultats pour ce programme en 2013-2014, car aucun parc marin n'a été évalué.

PROGRAMME 1.5 : INFRASTRUCTURE DES LOTISSEMENTS URBAINS ET ROUTES DE TRANSIT

Description

Ce programme comporte la gestion, le fonctionnement et la prestation de services municipaux à cinq lotissements urbains[xxxvi] au sein des parcs nationaux du Canada. Il comporte également l'exploitation d'autoroutes[xxxvii] et de voies d'eau provinciales et interprovinciales[xxxviii] qui relient les collectivités et traversent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
93 211 526	132 511 526	164 264 871	118 681 423	(13 830 103)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
250	236	(14)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
L'état de l'infrastructure contemporaine des lotissements urbains et des voies navigables est maintenu ou amélioré, et les routes de transit sont ouvertes à la circulation.	Le pourcentage des biens contemporains des lotissements urbains dont l'état est maintenu, et le pourcentage des biens contemporains des lotissements urbains cotés « faible » ou passables dont l'état est amélioré.	La cote de l'état de 75 % des biens contemporains des lotissements urbains est maintenu et la cote de l'état 10 % des biens cotés « faible » ou passables en mars 2010 est amélioré d'ici mars 2015.	88 % 14 %
	Le pourcentage des biens contemporains des voies navigables dont l'état est maintenu, et le pourcentage des biens contemporains des voies navigables cotés « faible » ou passables dont l'état est amélioré.	La cote de l'état 75 % des biens contemporains des voies navigables est maintenu et la cote de l'état de 10 % des biens cotés « faible » ou passables en mars 2010 est amélioré d'ici mars 2015.	82 % 13 %
	Le nombre de jours de fermeture des routes de transit en raison de leur état.	Aucun fermeture des routes de transit en raison de leur état.	Zéro (0)

Analyse du rendement et leçons retenues

L'Agence a entrepris un Examen national des biens à l'automne 2012 afin d'évaluer la condition des biens sous sa responsabilité. Les résultats d'une évaluation par une tierce partie indépendante de l'Examen national des biens en 2013 ont confirmé l'état de détérioration des biens immobiliers de l'Agence. À la suite de ces deux initiatives, l'Agence était mieux positionnée pour s'assurer que les ressources étaient allouées aux plus importantes priorités et aux secteurs à risque dans l'ensemble de l'organisation.

En 2013-2014, Parcs Canada a investi environ 85,2 millions de dollars pour maintenir ou améliorer la condition des infrastructures des lotissements urbains et des routes de transit. Cela comprend 19 millions de dollars fournis par le Plan d'action économique 2013 du gouvernement du Canada pour les améliorations aux autoroutes et aux ponts connexes qui passent dans les parcs nationaux Terra Nova, Banff, Jasper, Kootenay, Yoho et Glacier.

Par ces investissements, les Canadiennes et les Canadiens continueront d'avoir des accès routiers sécuritaires et fiables aux parcs et autres zones protégées, et l'infrastructure fédérale continuera de jouer un rôle essentiel dans les déplacements sécuritaires et efficaces des personnes et des biens, en créant des possibilités d'emploi dans un bon nombre de communautés et en appuyant la croissance économique.

Biens contemporains des lotissements urbains

L'état général des biens contemporains des lotissements urbains est demeuré relativement stable au cours des cinq dernières années. En 2013-2014, Parcs Canada a investi 3 millions de dollars pour maintenir ou améliorer l'état de ses biens contemporains en lotissements urbains. Depuis 2010, la condition de 88 % des biens contemporains des lotissements urbains a été maintenue. Des 57 % (189 sur 332) des biens contemporains des lotissements urbains en mauvaise ou très mauvaise condition, 14 % ont été améliorés.

Biens contemporains des voies navigables

L'Agence a continué de procéder à des examens de sécurité des barrages afin d'évaluer leur état général, leur condition et leur fonctionnement. Elle a également poursuivi l'identification des besoins de recapitalisation pour garantir la sécurité publique et le respect des directives fournies par l'Association canadienne des barrages. En 2013-2014, Parcs Canada a investi 18.9 millions de dollars pour maintenir ou améliorer l'état des biens contemporains des voies navigables. Depuis 2010, la condition de 82 % des biens contemporains des voies navigables a été maintenue. Des 84 % (141 sur 168) des biens contemporains des voies navigables en mauvaise ou très mauvaise condition, 13 % ont été améliorés.

Biens contemporains des routes

En 2013-2014, Parcs Canada a investi 63,3 millions de dollars pour maintenir ou améliorer la condition de l'infrastructure de ses routes de transit, et, du fait même, assurer qu'elles demeurent accessibles à la circulation.

Écarts dans 1.5 – Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit

Les dépenses réelles relatives à l'Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit ont diminué de 13.8 millions de dollars par rapport aux dépenses prévues pour 2013-2014. Cela est principalement dû à l'achèvement des travaux liés à l'élargissement de la route Transcanadienne selon la portée, le calendrier et le budget prévu.

SOUS-PROGRAMME 1.5.1 : GESTION DES LOTISSEMENTS URBAINS

Description

Ce programme comporte l'opération de cinq lotissements urbains au sein des parcs nationaux du Canada. Il comporte l'offre de services municipaux comme l'eau potable, l'enlèvement de la neige, la collecte et l'élimination des ordures, le traitement des eaux usées, l'entretien des routes et des rues et les services d'incendie pour les résidants et les visiteurs. Les lotissements urbains sont d'importantes aires d'accueil pour les visiteurs des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux, le foyer d'entreprises et de résidants, et de centres administratifs pour les opérations de Parcs Canada.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
7 268 122	9 254 124	1 986 002

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
37	35	(2)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les cibles des lotissements urbains relatives à la croissance et à la qualité des effluents des eaux usées sont atteintes.	Le pourcentage des cibles pour les lotissements urbains en matière de limites prescrites par la loi relativement à la croissance sont atteintes.	100 % des cibles pour les lotissements urbains en matière de limites prescrites par la loi relativement à la croissance sont atteintes.	100 %
	Le pourcentage des cibles relatives à la qualité des effluents	100 % des cibles des lotissements urbains relatives à la qualité des	100 %

	des eaux usées sont atteintes.	effluents des eaux usées sont atteintes.	

Analyse du rendement et leçons retenues

Parcs Canada gère et fournit un certain nombre de services municipaux et connexes aux collectivités suivantes : Field dans le parc national Yoho, Lake Louise dans le parc national Banff, Wasagaming dans le parc national du Mont-Riding, Waskesiu dans le parc national de Prince Albert et Waterton dans le parc national des Lacs-Waterton. L'objectif de la mesure de rendement de l'Agence pour ces collectivités correspond aux objectifs relatifs aux limites de la croissance commerciale et à la qualité des effluents des eaux usées.

Depuis le 31 mars 2014, tous les lotissements urbains au sein des parcs nationaux se trouvaient dans les limites prévues par la loi relative aux limites de croissance établies pour chaque collectivité. Les limites de la croissance commerciale pour chaque collectivité sont requises par la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et ont été définies et fixées dans chaque plan communautaire. Bien que les limites soient propres à chaque collectivité, elles reposent sur des principes communs relatifs à une croissance modeste et contrôlée, l'impact de la croissance sur le caractère communautaire, la fourniture de services essentiels et l'intégrité écologique.

Les Cibles de leadership de Parcs Canada pour la qualité des effluents des eaux usées sont appliquées à Field et à Lake Louise, tandis que les cibles volontaires formulées dans la directive Qualité des effluents et traitement des eaux usées des installations fédérales (1976) sont appliqués à Wasagaming, Waskesiu et Waterton. En 2013-2014, 25 des 25 objectifs ont été atteints, soit 100 % des objectifs des lotissements urbains relatifs à la qualité des effluents d'eaux usées dans les lotissements urbains.

À compter du 1er janvier 2015, les installations de traitement des eaux usées en lotissements urbains devront satisfaire aux nouvelles cibles du gouvernement fédéral en vertu du Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées (2013) d'Environnement Canada, qui remplacent les cibles volontaires énoncées dans les lignes directrices. Parcs Canada est bien préparée à se conformer à ce nouveau règlement.

Écarts dans 1.5.1 – Gestion des lotissements urbains

Les dépenses réelles pour la Gestion des lotissements urbains sont 2 millions de dollars plus élevés que les dépenses prévues pour 2013-2014. Cela est principalement dû à l'augmentation des investissements dans les biens de l'Agence.

SOUS-PROGRAMME 1.5.2 : GESTION DES ROUTES DE TRANSIT

Description

Ce programme comporte l'opération, l'entretien et la réparation d'autoroutes et de ponts provinciaux et interprovinciaux qui relient les collectivités et traversent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Parcs Canada est responsable d'environ 1 151 kilomètres de routes provinciales et interprovinciales, dont six tronçons de la Transcanadienne et de la route de Yellowhead.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
105 092 828	85 935 133	(19 157 695)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
169	159	(10)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
L'état des biens essentiels des routes de transit est maintenu.	Le pourcentage des biens essentiels (ponts, ponceaux, pare-avalanches) des routes de transit qui sont au moins dans un état passable.	45 % des biens essentiels (ponts, ponceaux, pare-avalanches) des routes de transit sont au moins dans un état passable.	57 %

Analyse du rendement et leçons retenues

Sur les 235 biens critiques sur les routes de transit (ponts, ponceaux et pare-avalanches), 57 % sont en bon état ou dans un état passable.

Les interventions essentielles sur les autoroutes et aux ponts qui passent dans les parcs nationaux Terra Nova, Banff, Jasper, Kootenay, Yoho et Glacier ont été entreprises en 2013-2014, comprenant des investissements de 19 millions de dollars versés à Parcs Canada par le Plan d'action économique 2013 du gouvernement du Canada. Grâce à ce financement et l'investissement en cours de l'Agence pour ses autoroutes, les risques ont été atténués avec le pavage, la stabilisation des talus de roche et de sol, le remplacement et la réparation des murs de retenue et des ponceaux et la réparation des ponts.

L'Agence continuera de concentrer ses investissements sur les biens à risque élevé tels que les barrages, les ponts et les autoroutes, s'assurant que la sécurité publique demeure une priorité de premier plan.

Écarts dans 1.5.2 – Gestion des routes de transit

Les dépenses réelles pour la Gestion des routes de transit sont de 19,2 millions de dollars de moins que les dépenses prévues pour 2013-2014. Cela est principalement dû à l'achèvement des travaux liés à l'élargissement de la route Transcanadienne selon la portée, le calendrier et le budget.

SOUS-PROGRAMME 1.5.3 : GESTION DES VOIES NAVIGABLES

Description

Ce programme comporte le volet contrôle de l'eau des opérations de neuf canaux ou voies navigables historiques nationaux dont la voie navigable Trent-Severn et les canaux Rideau, Lachine et Chambly. Il couvre plus de 650 kilomètres de voies navigables et 25 000 kilomètres carrés de bassin hydrographique.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Dépenses prévues 2013-2014	Dépenses réelles 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
20 150 576	23 492 166	(3 341 590)

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
44	42	(2)

Résultats du rendement

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
La gestion du niveau d'eau est efficace.	Nombre d'examens de sécurité sur les barrages présentant un risque élevé qui seront complétés d'ici la fin de 2015.	39	4

Analyse du rendement et leçons retenues

Le Programme de sécurité des barrages de Parcs Canada est en place pour remplir nos engagements de gestion sécuritaire des barrages et des structures de rétention d'eau de Parcs Canada. Ce programme établit une approche cohérente à la gestion des barrages, y compris le type et la fréquence des inspections et la manière de soutenir la sécurité publique autour des barrages.

Les examens sur la sécurité des barrages font partie intégrante du Programme de sécurité des barrages de Parcs Canada. Ils fournissent un examen systématique de tous les aspects qui touchent la sécurité des barrages et informent des investissements de biens de Parcs Canada. Parcs Canada a investi des ressources pour l'achèvement de 39 examens relatifs à la sécurité des barrages sur les barrages prioritaires en Ontario et au Québec, qui doivent être complétés d'ici la fin de décembre 2015. En mars 2014, 4 des 39 examens relatifs à la sécurité des barrages ont été complétés et 35 examens sont actuellement en cours.

Écarts dans 1.5.3 – Gestion des voies navigables

Les dépenses réelles pour la Gestion des voies navigables sont 3,3 millions de dollars plus élevées que les dépenses prévues pour 2013-2014. Cela est principalement dû à l'augmentation des investissements pour refinancer les barrages et les écluses le long de la voie navigable Trent-Severn.

SERVICES INTERNES

Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens,

services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses 2013-2014	Dépenses prévues 2013-2014	Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2013-2014
65 665 448	66 299 465	105 083 546	96 291 316	29 991 851

Ressources humaines (ETP)

Prévu 2013-2014	Réel 2013-2014	Écart (nombre réel moins nombre prévu) 2013-2014
511	517	6

Analyse du rendement et leçons retenues

Service de gestion et de surveillance

En 2013-2014, Parcs Canada a présenté une Lettre de mandat pour les dirigeants dans le cadre de son nouveau cycle de gestion stratégique. La Lettre de mandat est un élément fondamental qui établit la responsabilisation des cadres supérieurs pour répondre aux priorités de l'Agence. Elle intègre les processus clés, y compris la gestion des risques, la planification d'investissements, la planification des affaires et la gestion de rendement en un processus rationalisé. Dans l'évaluation du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) 2013-2014 de l'Agence, le Conseil du Trésor a déterminé la Lettre de mandat comme une pratique notable pour la Composante de gestion de la gestion intégrée du risque.

Dans le cadre de l'initiative Objectif 2020 du gouvernement du Canada, Parcs Canada a lancé les laboratoires d'innovation afin de découvrir de nouvelles idées pour améliorer les opérations et la qualité du lieu de travail. Les laboratoires d'innovation fournissent une possibilité exceptionnelle pour les membres de l'équipe de Parcs Canada d'élaborer des solutions créatives et pratiques, de collaborer avec les collègues de partout au pays et de contribuer personnellement à l'amélioration du lieu de travail.

Sécurité ministérielle

Parcs Canada a développé de nouvelles procédures en matière de sécurité et d'appel d'offres, en matière de vérification de sécurité, et a mis en œuvre un nouveau système national de gestion de vérification de sécurité. Parcs Canada a mené des évaluations de la menace et des risques dans 5 lieux dans l'ensemble du pays, a conçu un document d'information sur la sécurité pour ses locaux à bureaux afin de s'assurer que les biens et les renseignements sont protégés, et a collaboré avec Sécurité publique Canada relativement à l'ébauche du Plan stratégique de la gestion des urgences.

Services de gestion des ressources humaines

En 2013-2014, Parcs Canada a élaboré un cadre global pour la gestion des personnes et la gouvernance. De plus, Parcs Canada a accompli les étapes préliminaires vers la conception d'une stratégie nationale en matière de ressources humaine réunissant les aspects de rétention, de recrutement et d'apprentissage pour assurer un effectif suffisant et représentatif.

Certains composants libres-services de PeopleSoft ont été élaborés au cours de l'année donnant ainsi l'accès à tous les employés à certaines de leurs propres données de ressources humaines telles que les résumés de formation et les résultats des évaluations de langue seconde (ELS).

Services de gestion des finances

Parcs Canada a poursuivi la mise en œuvre du plan d'action de l'Agence visant à renforcer les contrôles internes, y compris l'achèvement d'un cadre de contrôle interne, et les contrôles internes des créditeurs, des passifs environnementaux et la comptabilisation des actifs. De plus, l'Agence a mis en œuvre la nouvelle ligne directrice sur les Attestations du dirigeant principal des finances pour les présentations au Cabinet.

Services de gestion de l'information

Conformément à la Directive sur la tenue des dossiers du Conseil du Trésor, les unités opérationnelles de Parcs Canada continuent de faire d'excellents progrès en matière d'identification et de documentation des Ressources documentaires ayant une valeur opérationnelle (RDVO) qui appuient et informent les processus de prise de décision et des programmes de gestion de base de l'Agence.

Écarts dans les services internes

Les écarts dans les ressources financières sont principalement dûs au financement reçu tout au long de l'année mais non reflété dans les dépenses prévues. Cela est principalement attribuable aux montants payés pour les versements de départ.

Section III : Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

Les états financiers non audités de l'Agence Parcs Canada sont préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public (comptabilité d'exercice) et, par conséquent, diffèrent des rapports fondés sur les affectations de crédits, ce qui est reflété dans les sections I et II du présent rapport. Les sections I et II sont préparées à partir d'une comptabilité de caisse modifiée plutôt qu'une comptabilité d'exercice. Un rapprochement entre les crédits parlementaires utilisés (comptabilité de caisse modifiée) et le coût de fonctionnement net (comptabilité d'exercice) est présenté dans la note 17 des états financiers.

Agence Parcs Canada
État condensé des opérations et de la situation financière nette (non audité)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014
(dollars)

	Résultats attendus 2013-2014	Résultats réels 2013-2014	Résultats réels 2012-2013	Écart (résultats réels 2013-2014 moins résultats attendus 2013-2014)	Écart (résultats réels 2013-2014 moins résultats réels 2012-2013)
Total des charges	689 281 000	665 575 049	655 822 172	(23 705 951)	9 752 877
Total des revenus	120 543 000	117 822 385	115 314 743	(2 720 615)	2 507 642
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	568 738 000	547 752 664	540 507 429	(20 985 336)	7 245 235
Situation financière nette	1 853 627 000	1 829 260 855	1 760 550 513	(24 366 145)	68 710 342

Agence Parcs Canada État condensé de la situation financière (non audité) Au 31 mars 2014 (dollars)			
	2013-2014	2012-2013	Écart (2013-2014 moins 2012-2013)
Total des passifs nets	136 381 363	162 192 195	(25 810 832)
Total des actifs financiers nets	98 574 318	81 332 785	17 241 533
Dette nette	37 807 045	80 859 410	(43 052 365)
Total des actifs non financiers	1 867 067 900	1 841 409 923	25 657 977
Situation financière nette	1 829 260 855	1 760 550 513	68 710 342

Graphiques et analyses

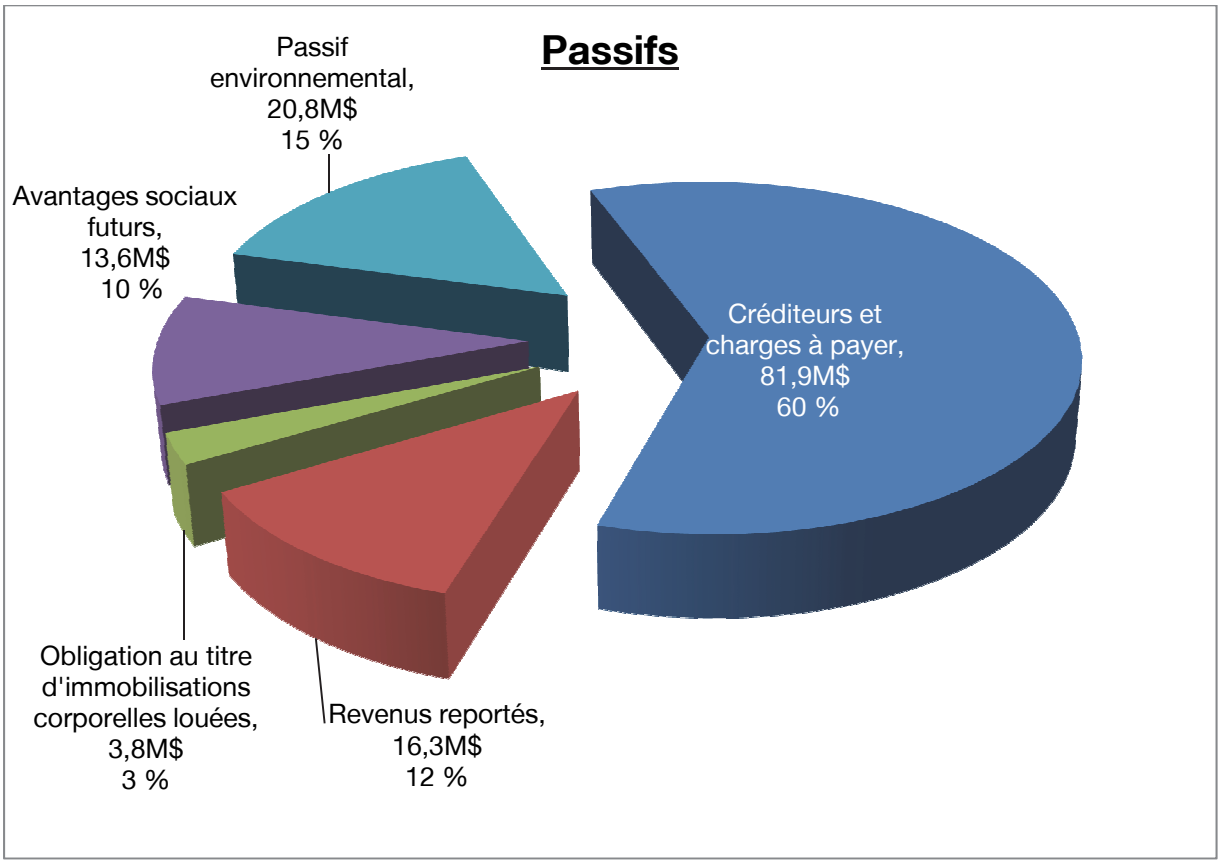

Voir notes 3, 4, 5, 6 et 7 des états financiers

Le total des passifs nets est de 136,4 millions de dollars au 31 mars 2014, en décroissance par rapport à 162,2 millions de dollars au 31 mars 2013. La réduction est principalement causée par les 43,0 millions de dollars en prestations versées aux employés au cours de l'exercice réduisant la provision pour avantages sociaux futurs.

Le reste de l'écart est causé par l'augmentation des créditeurs et charges à payer, qui représentent principalement de paiements à des parties externes. Les comptes créditeurs et charges à payer sont la composante principale du total des passifs nets représentant 60 % au 31 mars 2014.

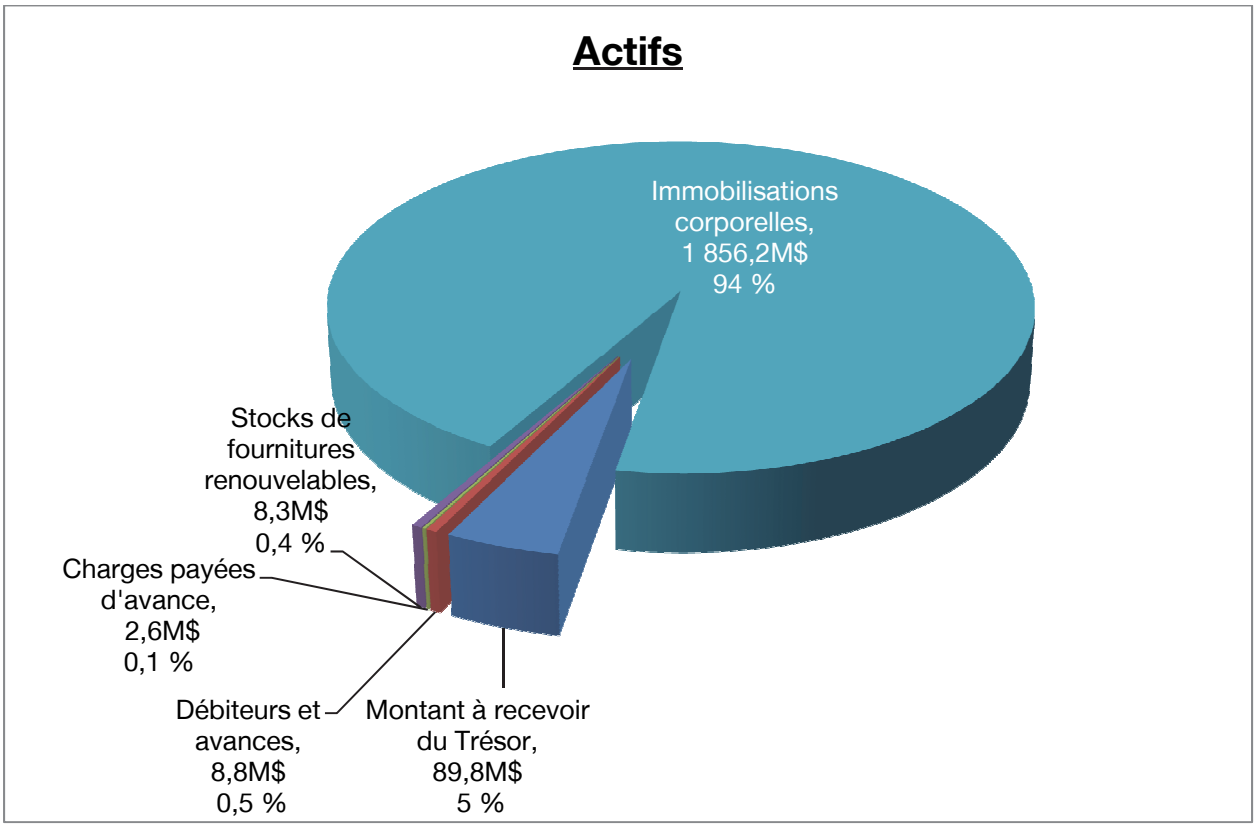

Voir notes 8, 9, 10, 11 et 12 des états financiers

La valeur comptable totale des actifs de 1 965,7 millions de dollars comprend les actifs financiers nets de 98,6 millions de dollars et les actifs non financiers de 1 867,1 millions de dollars. Les actifs totaux ont augmenté de 43,0 millions de dollars principalement en raison de l'augmentation des immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles représentent le poste le plus important des états financiers de l'Agence comptant pour 94 % du total des actifs.

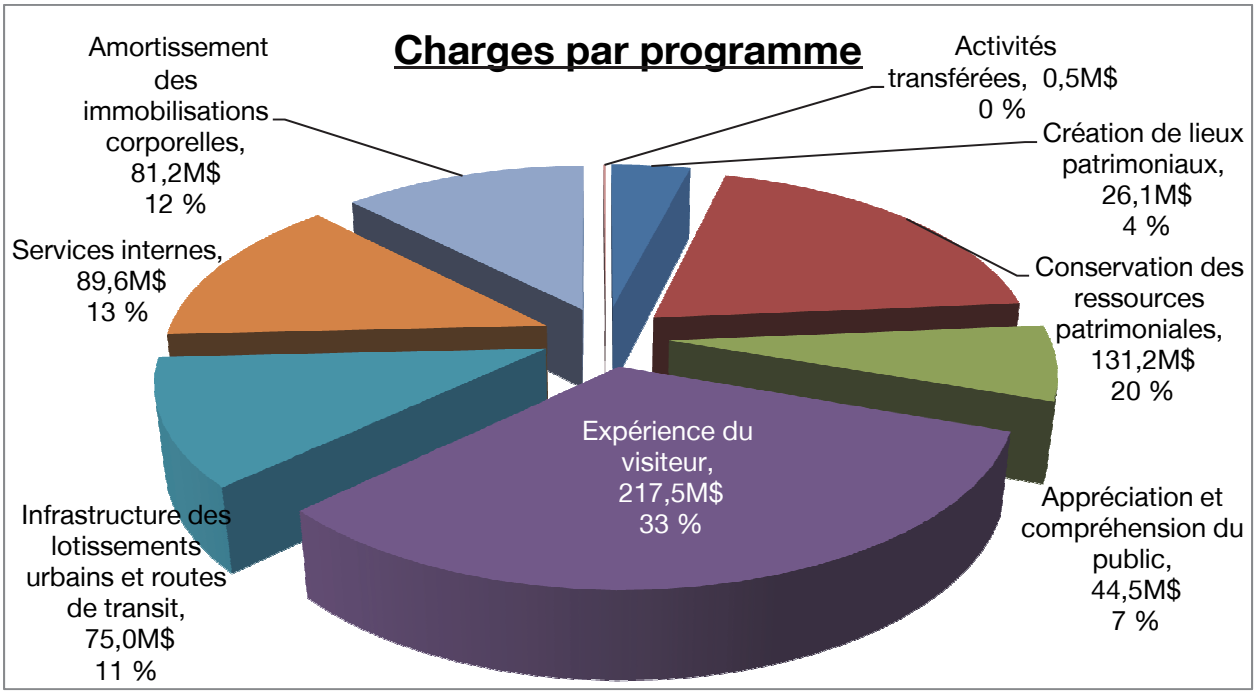

Voir note 18 des états financiers

Les charges totales en 2013-2014 sont de 665,6 millions de dollars, ce qui représente une légère augmentation de 9,8 millions de dollars par rapport à l'exercice 2012-2013. Les salaires et avantages sociaux ont diminué de 40,0 millions de dollars à la suite de la mise en oeuvre de mesures de contrôle dans les années précédentes, tandis que les réparations urgentes causées par les inondations ont contribué à la hausse des charges d'exploitation au cours de l'exercice.

Les programmes Expérience du visiteur et Conservation des ressources patrimoniales comptent pour plus de la moitié du total des charges à 53 %.

L'écart de 23,7 millions de dollars entre les charges prévues et les résultats réels s'explique principalement par une plus grande diminution des salaires et avantages sociaux qu'anticipé.

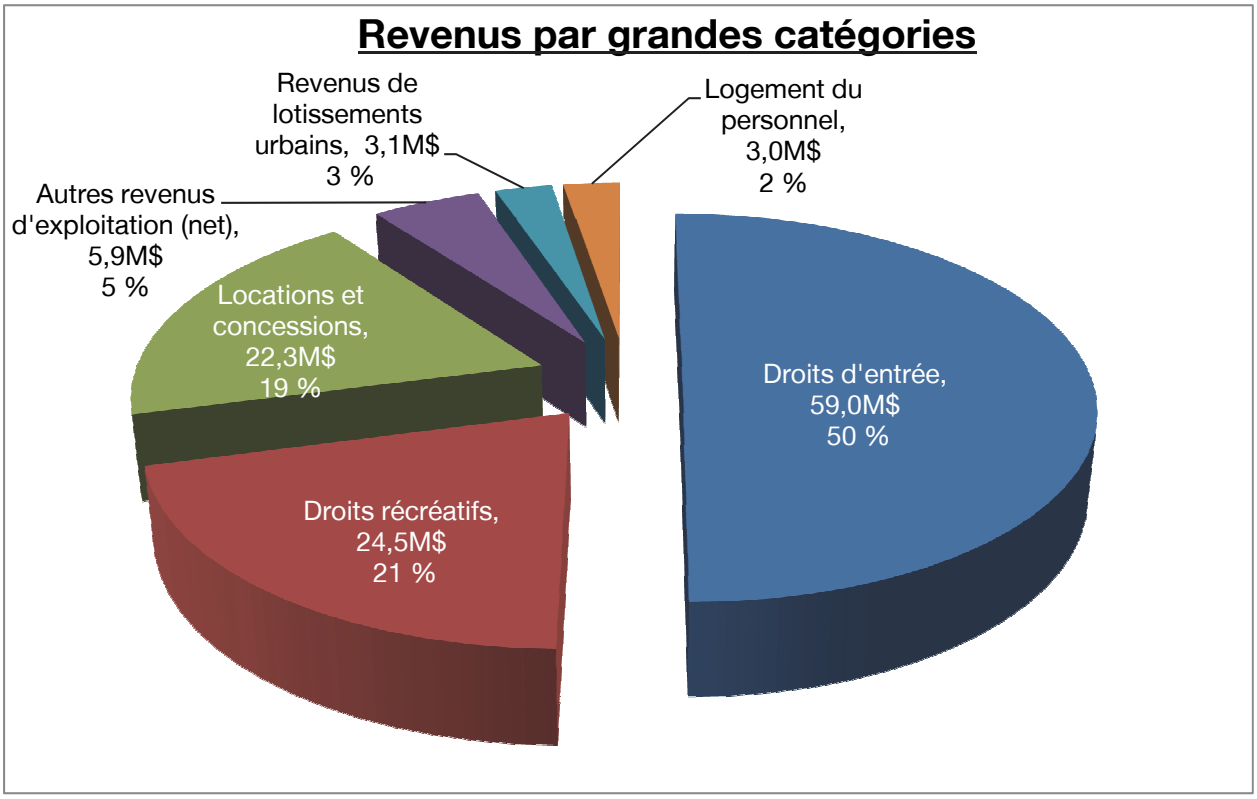

Tmgp Imrc /6 bcq ār_rq dgI_Iagcpq

Les revenus de l'Agence ont augmenté, passant de 115,3 millions de dollars en 2012-2013 à 117,8 millions de dollars en 2013-2014. L'écart entre les revenus réels et prévus est de 2,7 millions de dollars.

La majorité des revenus proviennent des droits d'entrée et des droits récréatifs, qui ensemble représentent 71 % des revenus totaux.

États Financiers

Pour consulter la version complète des états financiers non audités de l'Agence sur le site Web de Parcs Canada,[xxxix] prière de vous référer aux notes de fin de document.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires énumérés dans le *Rapport ministériel sur le rendement 2013-2014* se trouvent sur le site Web de Parcs Canada.[xl]

- Rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor;
- Rapport sur les frais d'utilisation;
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert;

- Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes;
- Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles;
- Stratégie ministérielle de développement durable; et
- Vérifications internes et évaluations.

Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Dépenses fiscales et évaluations*.[xli] Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Section IV : Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Renseignements généraux :
Parcs Canada – Bureau national
30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
Canada
J8X 0B3

Renseignements généraux :
888-773-8888

Renseignements généraux (International) :
613-860-1251

Téléscripteur (ATS) :
866-787-6221

Annexe : Définitions

architecture d'alignement des programmes : Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre pangouvernemental : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

cible : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d'État.

dépenses non budgétaires : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues : En ce qui a trait aux RPP et aux RMR, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

équivalent temps plein : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

plan : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorité : Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

programme : Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire ou programme à élimination graduelle. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

production de rapports sur le rendement : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

rendement : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique: Avantage durable et à long terme pour les Canadiennes et les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada : Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes finales

[i] Loi sur l'Agence Parcs Canada, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-0.4/

[ii] Loi sur les parcs nationaux du Canada, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-14.01/

[iii] Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-7.3/

[iv] Loi sur le parc marin du Saguenay — Saint-Laurent, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-1.3/

[v] Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-4/

[vi] Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.5/

[vii] Règlement sur les canaux historiques, tiré de la Loi sur le ministère des Transports, *http://laws.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-93-220/*

[viii] Loi sur la protection des phares patrimoniaux, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.4/

[ix] Loi sur les espèces en péril, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/

[x] Définition du concept d'intégrité écologique : http://www.pc.gc.ca/fra/progs/np-pn/ie-ei.aspx
Définition du concept d'intégrité commémorative : http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/guide/guide/commemorative_1_0/commemorative_1_1.aspx

[xi] Le réseau de parcs nationaux du Canada, http://www.pc.gc.ca/fra/progs/np-pn/cnpn-cnnp/index/carte-map.aspx

[xii] Le réseau d'aires marines nationales de conservation du Canada, http://www.pc.gc.ca/fra/progs/amnc-nmca/cnamnc-cnnmca/index/carte-map.aspx

[xiii] Le réseau de lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada, http://www.pc.gc.ca/fra/docs/r/system-reseau/sec6.aspx

[xiv] Site web de l'Agence : http://www.pc.gc.ca/fra/index.aspx

[xv] Les différents types de priorités sont les suivants : **priorité déjà établie** – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; **priorité permanente** – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; **priorité nouvelle** – établie au cours de l'exercice visé dans le RPP ou le RMR. Si un autre type de priorité propre au ministère est présenté, il faut en expliquer la signification.

[xvi] Rapport sur les plans et priorités 2013-2014 : http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/plans/rpp/rpp2013-14/index.aspx

[xvii] Cadre pangouvernemental, http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx

[xviii] Comptes publics du Canada 2014 : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html

[xix] Pour plus de détails sur les commémorations http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312014/comp2014/index.aspx#sec02a

[xx] Détails sur les progrès réalisés sur les propositions de création de parcs : http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312014/comp2014/index.aspx#sec02a01

[xxi] Le mandat de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada est de conseiller le ministre de l'Environnement et, par son entremise, le gouvernement du Canada, sur la commémoration d'aspects de l'histoire du Canada qui revêtent une importance nationale.

[xxii] Détails sur les progrès réalisés sur les propositions de création d'aires marines nationales de conservation : http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312014/comp2014/index.aspx#sec02a02

[xxiii] Résultats des lieux historiques nationaux pour lesquels l'évaluation initiale a donné une cote rouge (faible): http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312014/comp2014/index.aspx#sec02b

[xxiv] Les sept lotissements urbains comprennent : Banff et Lac Louise dans le parc national Banff, Field dans le parc national Yoho, Jasper dans le parc national Jasper, Wasagaming dans le parc national du Mont-Riding, Waskesiu dans le parc national de Prince Albert et Waterton dans le parc national des Lacs-Waterton.

[xxv] Résultats des lieux historiques nationaux pour lesquels l'évaluation initiale a donné une cote rouge (faible): http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312014/comp2014/index.aspx#sec02b01

[xxvi] Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada : http://www.pc.gc.ca/fra/docs/bib-lib/docs3.aspx

[xxvii] L'étude nationale auprès des Canadiennes et des Canadiens est un sondage téléphonique qui couvre un échantillon représentatif de la population canadienne. Le dernier sondage a eu lieu en février 2014; 3 764 répondants y ont participé, ce qui a généré un taux de réponse de 4 % - soit la norme actuelle de l'industrie en matière de sondage par téléphone. Compte tenu de la taille de l'échantillon, les résultats du sondage sont considérés comme exacts 19 fois sur 20 (seuil de confiance de 95 %). La prochaine étude nationale auprès des Canadiennes et des Canadiens est prévue pour février 2016.

[xxviii] Le Sondage sur l'engagement des intervenants et partenaires est une étude en ligne menée auprès d'un échantillon représentatif d'intervenants et de partenaires de Parcs Canada. Le dernier sondage de ce type a été effectué en novembre 2009. Des 2 538 intervenants et partenaires invités à y prendre part, 781 ont complété le questionnaire, ce qui représente un taux de participation de 31 %. Les résultats du sondage sont considérés comme exacts 19 fois sur 20 (seuil de confiance de 95 %).

[xxix] Le terme « significatif » fait référence à une mesure subjective du sentiment d'attachement à un lieu, fondée sur l'internalisation par un individu des expériences vécues dans un lieu patrimonial spécifique. Les expériences favorisant l'attachement personnel varient selon le visiteur.

[xxx] La « satisfaction » est une mesure subjective de l'expérience globale. Les services, les activités et les interactions avec le personnel, entre autres, contribuent au niveau de satisfaction du visiteur. Les facteurs favorisant la satisfaction varient d'un individu à l'autre.

[xxxi] Résultats du programme d'information sur les visiteurs quant à leur satisfaction et au caractère significatif de leur visite : http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312014/comp2014/index.aspx#sec02d-i

[xxxii] Résultats du programme d'information sur les visiteurs au sujet de l'appréciation et de l'apprentissage: http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312014/comp2014/index.aspx#sec02d01

[xxxiii] Résultats du programme d'information sur les visiteurs au sujet de l'appréciation et de l'apprentissage: http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312014/comp2014/index.aspx#sec02d01

[xxxiv] Résultats du programme d'information sur les visiteurs au sujet de l'appréciation et de l'apprentissage: http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312014/comp2014/index.aspx#sec02d01

[xxxv] Résultats du programme d'information sur les visiteurs au sujet de l'appréciation et de l'apprentissage: http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312014/comp2014/index.aspx#sec02d01

[xxxvi] Ces lotissements urbains sont ceux de Field, dans le parc national Yoho, en Colombie-Britannique; de Lac Louise, dans le parc national Banff, en Alberta; de Wasagaming, dans le parc national du Mont-Riding, au Manitoba; de Waskesiu, dans le parc national de Prince Albert, en Saskatchewan; et de Waterton, dans le parc national des Lacs-Waterton, en Alberta. Deux autres lotissements urbains, soit ceux de Banff et Jasper, jouissent de l'autonomie gouvernementale depuis 1990 et 2002, respectivement. Parcs Canada conserve toutefois le pouvoir d'approbation des plans et de la réglementation communautaires de Banff, de même que des plans communautaires et de la planification et de l'aménagement du territoire de Jasper.

[xxxvii] Les autoroutes gérées par Parcs Canada se composent de 1 151 kilomètres d'autoroute à deux voies, dont 360 kilomètres à travers l'autoroute Transcanadienne dans les parcs nationaux de Banff, Yoho, des Glaciers, du Mont-Revelstoke, et de Terra Nova; et 791 kilomètres de routes à deux voies à travers huit provinces et un territoire incluant le Cabot Trail sur l'Île du Cap-Breton, et 235 ponts d'autoroute.

[xxxviii] Les voies navigables, qui soutiennent la navigation commerciale et de plaisance, ainsi que d'autres activités récréatives, comprennent la voie navigable Trent-Severn, le canal Rideau et le canal de Sault Ste. Marie en Ontario, le canal de Carillon, le canal de Chambly, le canal de Lachine, le canal de Sainte-Anne-de-Bellevue et le canal de Saint-Ours au Québec, et le canal de St. Peters en Nouvelle-Écosse.

[xxxix] Les états financiers non audités de l'Agence sont disponibles à: http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmrdpr/03312014/section03/ef-fs.aspx

[xl] Les tableaux de renseignements supplémentaires sont disponibles à: http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312014/section03/ts-st.aspx

[xli] Le rapport *Dépenses fiscales et évaluations* publié par le ministère des Finances est disponible à: http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp